
Annexe 1 Poème réalisé par le collège de Murat le Quaire pour la signature du contrat de rivière en juin 2003

Paroles de Dordogne

Poème réalisé par les enfants
De la classe de 5^{ème}
Du Collège Auvergne-Sancy
63150 Murat le Quaire

(sur une musique de Bedrich Smetana)

Bonjour, on m'appelle la Dore.
Petit torrent né près d'ici
Entre gentianes et mouflons,
Parmi les skieurs, les moutons,
De pierre en pierre je bondis
Trouver la Dogne que j'adore.

Coucou, je me nomme la Dogne
Née du Sancy, mon beau volcan
Qui autrefois fut rugissant,
A tous les rochers je me cogne
En fredonnant un chant d'amour
A la Dore, amie de toujours

Réunies dans le même lit
De notre amour nait la Dordogne
Adoptant le Vendeix qui grogne
Nous nous éloignons du Sancy
Pour un voyage vers la mer
Sans nous retourner en arrière.
Petit ruisseau deviendra grand
Sous les yeux éblouis des gens !

L'été, de mon teint transparent
Les touristes font des compliments.
En hiver, je sers de miroir
Au soleil, du matin au soir.
Quant il pleut, je fais des ravages,
Je m'énerve dans les barrages.

Je parcours des gorges profondes
Où je me blesse et où je gronde.
Je souffre aussi des hameçons
Plantés au cœur de mes poissons,
Des cailloux qui font ricochets,
Des détritiques qui sont jetés.
Heureusement des bénévoles
Nettoient mes berges, me consolent.

On dit que j'ai beaucoup d'amants :
Mais non, ce sont mes affluents !
Il y a la Rhue et la Cère
L'Isle, la Maronne, la Vézère.
Tout en coulant vers l'avenir
Nous revivons nos souvenirs.

Mon bassin qui est plutôt beau
Attira les hommes très tôt.
Ce fut le temps de Cro-magnon
Et la compagne des bisons.
Les gabares flottèrent sur mon dos
Pour transporter le bois, les peaux,
C'était bonjour les lumbagos
Mais quelle ambiance sur mes eaux !

Aujourd'hui rebelle domptée
Je m'arrête arroser Souillac
A Sarlat je peux m'attarder
Et je m'étaie à Bergerac
A Libourne on vient m'admirer
Me peindre, me photographier.

Sur la route vers l'Atlantique
Je rencontre un fleuve authentique,
La Garonne à qui je m'unis
En perdant mon nom de pays.
Désormais nous sommes Gironde
Et partons pour un autre monde.

Adieu les Vignes, les châteaux,
L'Océan nous ouvre les bras.
Je vais me jeter dans ses flots
Mais l'eau salée ne me plaît pas.
A moi les marins, les dauphins,
Les marsouins, les requins malins :
Il faut bien suivre son destin

Annexe 2 Descriptif de l'animation par action

Maître d'ouvrage present	Département	Actions	Description de l'animation durant 5 ans	% du temps passé
AAPPMA	63	Aménagement du seuil des Plantades (Rau des Plantades) Aménagement du seuil voie de chemin de fer (Clidane)	pas d'investigation pas d'investigation	
Association des cantons d'Ussel	19	Sentier de randonnée le long du Chavanon	- repérage de terrain avec le Maire de Confolent Port Dieu - prise de contact avec le PNR Millevache Limousin - transfert au PNR pour exemple d'un projet de cahier des charges pour travailler avec un stagiaire sur le dossier en 2008	0,3
Association des gorges de la Dordogne (l'existe plus)	19	Sentier de rive le long de la retenue de Bort-les-Orgues	- engagement d'une réflexion sur la mise en valeur de la retenue - réalisation d'un outils d'aide à la décision par une stagiaire Céline MONTERO - organisation d'une journée de concertation autour du développement touristique de Bort les Orgues avec les élus des communes et CC riveraines - établissement d'un résumé de l'étude diagnostic et réalisation d'un diaporama pour présenter l'étude - duplication des documents pour l'ensemble des participants - rédaction d'un cahier des charges pour rendre le projet d'itinérance douce opérationnel - présentation de ce cahier des charges à Mme le Maire de Bort les Orgues le 15 mars 2007	2,8
CG19	19	Etude définition outils de gestion 19 Végétalisation du pont d'Arpiat	pas d'investigation pas d'investigation	
CG63	63	Aménagement du seuil de l'avenue de la libération (Dordogne) Aménagement du seuil de l'école (Dordogne)	Cf travaux berges SIVOM Haute Dordogne	Cf SIVOM Haute Dordogne
CEPA, CG63 et CG15	15-63	Aménagement du seuil du pont de la D987 (Clidane) Acquisition de terrain milieux remarquables	pas d'investigation - suivi des missions du CEPA au réseau SAGNE avec AEAG	0,4
Com Com Pays de Gentiane	15	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Pays de Gentiane	- contacts avec la CC pour engager l'entretien des cours d'eau suite aux travaux de restauration - concertation engagée avec la CC Sancy Artense pour une mutualisation d'un technicien rivière, mais s'étant révélée inefficace puisque la CC a retiré sa compétence rivière	Cf Com Com Sancy-Artense
		Parcours de pêche à la mouche à Riom-ès-Montagnes (parcours pour handicapés) Parcours de randonnées thématiques Pays de Gentiane Résorption de la décharge de Riom-ès-Montagnes - (ETUDE EFFECTUEE) Résorption de la décharge de Riom-ès-Montagnes - travaux Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - étude Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - travaux	- contacts pris avec la CC par téléphone et rencontre du Directeur de la CC pour expliquer les Actions et essayer de trouver une façon de travailler ensemble	0,3
Com com Pays d'Eygurande	19	Réhabilitation réseau Merlines et Eygurande Réhabilitation station Merlines-Eygurande Réhabilitation de la décharge de Merlines (travaux effectués en 2001)	pas d'investigation pas d'investigation pas d'investigation car déjà réalisé	
Com Com Sancy-Artense	63	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Sancy-Artense	- analyse du projet de cahier des charges pour réaliser une DIG - rencontres de la CC pour aider et conseiller sur la pérennisation de leur structure entretien des cours d'eau - engagement d'une concertation entre CC du territoire pour mutualiser un technicien rivière: rédaction d'une note diagnostic/analyse et intégration des calculs financiers estimés par le PNRVA	2,0
Com Com Sioulet - Chavanon	63	Réhabilitation d'un sentier le long de la Montagne Mise en place d'une maison de l'Environnement à Messeix	- contact pris avec la CC annulé	Cf Animation
Com Com Sumène-Artense	15	Entretien cours d'eau communauté de communes Sumène-Artense	- contacts téléphoniques - concertation engagée avec la CC Sancy Artense pour une mutualisation d'un technicien rivière, mais la CC ayant déjà un technicien rivière, elle envisage de relancer seule l'entretien de leur cours d'eau avec leur propre technicien rivière dans l'année 2007	Cf Com Com Sancy-Artense
Commune Aychon	15	Etude diagnostic Aychon	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	Cf Animation
Commune Avèze	63	Dégagement d'un point de vue sur les gorges d'Avèze Signalétique pour le canoë à Avèze	- rédaction d'un projet de cahier des charges pour l'intervention d'un stagiaire pour la valorisation des Gorges d'Avèze tout en respectant le milieu environnemental - transfert pour avis de la proposition de cahier des charges aux CC Sioulet Chavanon et Sancy Artense	0,4
Commune Bagnols	63	SCA Bagnols	- analyse des rapports zonage d'assainissement et diagnostic de réseau - suivi de l'avancement du dossier	Cf Animation
		Travaux réseaux Bagnols Travaux station Bagnols	pas d'investigation pas d'investigation	
Commune Champs-sur-Tarentaine	15	SCA Champs-sur-Tarentaine + plan d'épandage Travaux réseaux Champs-sur-Tarentaine Travaux station Champs-sur-Tarentaine	pas d'investigation - contacts pris avec la collectivité pour faire le point sur le démarrage des travaux pas d'investigation	Cf Animation
Commune Cheylade	15	Etude diagnostic Cheylade	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	Cf Animation
		Raccordement camping à la station de Condat	- contacts pris par téléphone et rencontres - rédaction d'un cahier des charges pour la consultation d'un maître d'œuvre pour la commune - rédaction d'une proposition de règlement de consultation et d'avis de publication - aide à l'analyse des offres - réunion de suivi du dossier - analyse des dossiers techniques	1,2
Commune Condat	15	Création station Condat + réseau	- prise de contact	Cf Animation
		Etude diagnostic Condat		
Commune de Giat	23	Installation d'un moine sur l'étang de la Ramade/transformaté en étude diagnostique	- engagement d'une concertation entre acteurs locaux - rédaction d'un cahier des charges en partenariat avec la Fédé de pêche 63 et la MISE 63 - montage d'un dossier de consultation de bureau d'études - aide au dépouillement des offres - montage d'un dossier de demande de financement - aide et conseil de la commune dans la mise en œuvre de l'étude diagnostic sur le plan d'eau de la Ramade et de son bassin versant - rédaction des comptes rendu - suivi de l'étude lors des réunions - analyse technique des documents remis par le bureau d'étude	2,6
Commune de Riom-ès-Montagne	15	Réhabilitation station Riom-ès-Montagnes	- analyse des rapports de zonage d'assainissement et diagnostic de réseau - suivi de l'avancement de la réhabilitation du système d'assainissement	0,6
		Valorisation paysagère de la Véronne à Riom-ès-Montagnes	pas d'investigation car déjà réalisé	
Commune Dienne	15	Etude diagnostic Dienne	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	Cf Animation
		Restauration du moulin de Drills	pas d'investigation	
Commune du Mont-Dore / CG63	63	Habilage des buses et des ponts jusqu'à la D101 Restauration ponts et balustrades du Mont-Dore	pas d'investigation pas d'investigation	

Maitre d'ouvrage pressenti	Département	Actions	Description de l'animation durant 5 ans	% du temps passé
Commune du Mont Dore		Aménagement des sources de la Dordogne	- aide à la rédaction d'un cahier des charges - aide au montage du dossier de consultation des bureaux d'études - aide au dépouillement des offres - aide au montage du dossier de demande de financement - suivi de l'avancement de l'étude rédaction des comptes rendus - analyse du projet d'aménagement des sources - établissement d'une note récapitulative présentant le projet et le plan de financement - recherche de financements potentiels par téléphone ou rencontre des financeurs potentiels - relance de la collectivité sur le lancement de l'opération - rencontre des financeurs (région Auvergne) - établissement d'une photothèque - préparation et organisation d'une visite des élus sur la moyenne Dordogne - réalisation d'un nouveau projet plus naturel et moins coûteux - montage du dossier de demande de financement pour réaliser les travaux - réalisation de sous mains pédagogiques présentant le projet pour les élus	4,6
Commune Eglise neuve d'Entraigues	63	SCA Eglise neuve d'Entraigues Travaux réseau Eglise neuve d'Entraigues Travaux station Eglise neuve d'Entraigues	- conseil de la collectivité pour engager son étude en prenant contact avec un assistant à maître d'ouvrage pas d'investigation	CF Animation
Commune La Tour d'Auvergne	63	Création station La Tour d'Auvergne Réhabilitation station Camping municipal La Tour d'Auvergne	- prise de contact et rencontre pas d'investigation car réalisé	CF Animation
Commune Le Claux	15	SCA Le Claux Travaux réseau Le Claux Travaux station Le Claux Etude diagnostic Le Claux	pas d'investigation pas d'investigation pas d'investigation - suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	CF Animation
Commune Messeix	63	Travaux réseau Messeix Travaux station Messeix	- valorisation des étangs du Claux: parcours touristique pas d'investigation - visite des travaux sur le terrain	CF Animation
Commune Picherande	63	Travaux réseau Picherande Travaux station Picherande	pas d'investigation pas d'investigation	
Commune Saint-Amandin	15	SCA Saint-Amandin Travaux réseau Saint-Amandin Travaux station Saint-Amandin	pas d'investigation car réalisé pas d'investigation - rencontre et visite de terrain	
Commune Saint-Bonnet-de-Condât	15	Création réseau de collecte à Saint-Bonnet-de-Condât Création station Saint-Bonnet-de-Condât Etude diagnostic Saint-Bonnet-de-Condât	- prise de contact par téléphone, courrier et rencontre - suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	CF Animation
Commune Saint-Hippolyte	15	Etude diagnostic Saint-Hippolyte	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	CF Animation
Commune Saint-Sauves	63	SCA Saint-Sauves Travaux réseau Saint-Sauves Travaux station Saint-Sauves Aménagement d'un point de mise à l'eau à Saint-Sauves pour le canoë	- explication à la collectivité des enjeux et des objectifs - conseil pour engager son étude en prenant contact avec un assistant à maître d'ouvrage - suivi de l'avancement de l'étude diagnostique pas d'investigation CF travail Gorges d'Avèze	0,5 CF Animation
Commune Ségur-les-Villas	15	Etude diagnostic Ségur-les-Villas	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	CF Animation
Communes de Bort-les-Organes et Vebret	15, 19	Restauration du pont "tremblant" sur la Rhue	- contrats pris	CF Animation
Communauté de Communes du Sancy	63	Sentier de randonnée de la source aux sources	- relances de la collectivité	CF Animation
EPIDOR et commune du Mont-Dore	63	Réalisation d'un sentier d'interprétation des sources de la Dordogne	CF dossier réhabilitation des sources de la Dordogne	CF Commune du Mont Dore
EPIDOR (Animation du Contrat de Rivière)	63,15,19,23	Suivi qualité	- réalisation du terrain du suivi qualité - rédaction des rapports bilans - suivi de l'étude sur l'eutrophisation de la retenue de Bort les Organes	6,0
		Mise en place d'un animateur	- préparation et organisation des réunions de concertation dont les commissions, les bureaux et les comités de rivière - préparation des journées SPANC, Milleux aquatiques et Assainissement collectif - point régulier sur l'avancement des assainissements des collectivités - analyse du PDM (programme de mesure) - réponse aux appels téléphoniques et/ou courriers de demande de renseignement des collectivités (exemple commune de Lanobre et de Marçonnat concernant l'assainissement), des bureaux d'études (exemple le niveau des sources sur la commune du Mont Dore) - réponse aux demandes d'avis des Préfets sur des dossiers réglementaires (e Bourboule) - vigilance et veille au bon équilibre entre les aménagements de développement économique et la préservation du milieu (exemple projet de création de centrale hydroélectrique sur la Santoire): terrain, analyse des dossiers, établissement de courriers - permanences du contrat de rivière	37,0
		Outils informatiques et mises à jour	- mise à jour des données SIG	0,9
		Actions de communication et de sensibilisation	- préparation de la réunion du groupe de travail sur la sensibilisation et l'éducation à l'environnement (préparation de la journée de formation des enseignants avec l'IFEM et le Lycée de Mauriac) - participation à différentes manifestations comme Remue Ménage sur la Dordogne, Cours d'Eau d'H2O, Lycée de Mauriac, Aqua Bort Challenge, Forum Eau du Limousin, Réunion Animateurs de l'AEAG (préparations et interventions)	12,0
		Edition d'un bulletin de liaison du Comité de rivière	- rédaction des lettres d'information, conception et édition	3,7
		15-63	Schéma directeur de gestion des effluents	- rédaction d'un cahier des charges en partenariat avec les Syndicats, les Chambres d'Agriculture et les financeurs - animation de réunions de concertation - montage d'un dossier de consultation de bureaux d'études - dépouillement des offres - montage d'un dossier de demande de financement - préparation et organisation des réunions de suivi de l'étude - analyse technique des rapports remis par le bureau d'études - rédaction des comptes rendus et envois - montage des dossiers de solde des demandes de financement
15-63	Programme effluents fromagers	- montage du plan de financement prévisionnel - rédaction du dossier de demande de notification à l'Europe - rédaction du document de coordination du programme effluent fromager et du cahier des charges pour les producteurs fromagers en concertation avec les partenaires financiers - information par courrier de l'avancement de la mise en oeuvre du programme auprès des producteurs - préparation et organisation d'une réunion de concertation des documents avec le comité de pilotage - montage d'un dossier de demande de financement pour la coordination du programme - montage d'un dossier de consultation pour une assistance à maîtrise d'ouvrage - dépouillement des offres - préparation et organisation du suivi du programme (invitations, comptes rendus de réunions, ...)	3,6	
15-63	Information des propriétaires	pas d'investigation		



Maître d'ouvrage pressenti	Département	Actions	Description de l'animation durant 5 ans	% du temps passé
EDF	15	Etude d'impact pour l'augmentation du débit réservé de l'Eau Verte	- rédaction d'un cahier des charges en partenariat avec les Fédé de Pêche et EDF	0,7
	63	Aménagement du barrage de Brunessange (Tarentaine) (action associée à l'étude du débit réservé de l'Eau Verte)	- suivi de l'étude - relances pour la réalisation du terrain	
Fédé Pêche 63	63	Développement de l'activité pêche en 63	- engagement d'une concertation entre AAPPMA, Fédé de Pêche 63 et ADDT 63 - contribution à la rédaction d'un cahier des charges - préparation et organisation de réunions - établissement des comptes rendus de réunions - recueil de données auprès des AAPPMA et établissement de tableaux récapitulatifs des parcours existants	2,0
Hôpital la Celette	19	Mise en conformité de la filière boue de la station de la Celette	- contact téléphonique avec l'hôpital	Cf Animation
Laiterie Auvermont	63	Etude et Travaux d'assainissement de la laiterie de Tauves	- analyse du contexte de l'assainissement de la laiterie - engagement d'une concertation entre la laiterie, l'AEAG, la DSV et le CRHD - préparation et organisation des réunions de concertation - établissement des comptes rendus - analyse technique du rapport remis par le bureau d'études	1,6
Laiterie Dienne	15	Etude et travaux d'assainissement de la laiterie de Dienne	- contact téléphonique avec la laiterie	Cf Animation
Laiterie Walchiv	15	Assainissement de la laiterie de Condat	- contacts téléphoniques et rencontres	Cf Animation
Parc des Volcans d'Auvergne	15	Cartographie des zones humides d'une partie de l'Artense	pas d'investigation	
Privé ou AAPPMA	63	Aménagement du seuil des marais (Rau de l'Enfer)	- prise de contact avec la Fédération de Pêche 63	Cf Animation
Privé ou fédé pêche 15	15	Aménagement de la microcentrale de Champs-sur-Tarentaine (Tarentaine)	- prise de contact avec la Fédé de Pêche et le CSP	Cf Animation
Privé ou fédé pêche 19	19	Aménagement de la digue du moulin des plaines (Lys)	- prise de contact avec la Fédération de Pêche 19 - reconnaissance de terrain	Cf Animation
Privé ou fédé pêche 63	63	Aménagement du seuil du moulin de Sainte-Elisabeth (Burande)	- prise de contact avec la Fédération de Pêche 63	Cf Animation
Producteurs fromagers	15-63	Travaux consécutifs à l'étude	Cf coordination programme effluent fromager EPIDOF	Cf Animation
SIAEP Bort-les-Organes	19	Pose d'abreuvoirs le long du Lys	- prise de contact avec la Fédération de Pêche 19 et le CG 19	Cf Animation
		Restauration des berges du Lys (TRAVAUX EFFECTUES)	- prise de contact avec le CG 19	Cf Animation
SIAEP de Lugarde-Marchastel	15	Etude diagnostic Lugarde	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	Cf Animation
		Etude diagnostic Marchastel	- suivi de l'avancement des dossiers lors des réunions AEP organisées par le CG15	Cf Animation
SIVOM de la Haute-Dordogne	63	Etude points noirs (diagnostic-détaillé-étude avant-projet) sur secteurs prioritaires identifiés en 2001	- relances des collectivités - engagement de réunions de concertations et réalisation des comptes rendus pour la collectivité	4,8
		Poursuite étude points noirs sur secteurs repérés en 2001 (le Mont Dore, la Bourboule et Murat le Quaire)	- établissement d'un document synthétique des programmes de travaux réalisés sur le territoire (cartographie et tableau)	
		Travaux suite à étude points noirs : amont Mont Dore	- analyse des systèmes de rejets des Thermes du Mont Dore et de la Bourboule	
		Travaux suite à étude points noirs : La Bourboule (F. Renest, Favolle, arrivée Murat)	- rencontre des 3 thèmes	
		Travaux suite à étude points noirs : Mont Dore (eaux parasites)	- réalisation d'une note synthétique concernant les anomalies rencontrées aux Thèmes	
		Travaux suite à étude points noirs : Murat le Quaire (eaux parasites, eaux pluviales)	- concertation et réalisation de vérifications de terrain avec la DDAF63	
		Travaux Bvd Choussy (dessablement) et Clémenceau (eaux parasites) à La Bourboule	- rencontre de services techniques du Mont Dore et de la Bourboule pour faire le point sur les travaux déjà engagés en matière d'assainissement	
		Travaux sur la conduite aval Bourboule du collecteur syndical (réhabilitation ou remplacement)	- mise à jour des documents tableaux et carte de synthèse	
		Travaux suite à étude points noirs : bassin d'orage	- analyse technique du programme de travaux globalisé	
		Travaux conduite autour de Choussy (bassin d'orage) au Mont Dore		
		Travaux conduite autour de Choussy (conduite + poste de refoulement)		
		Etude diagnostique des réseaux communaux : La Bourboule		
		Etude diagnostique des réseaux communaux : Le Mont Dore		
		Etude diagnostique des réseaux communaux : Murat le Quaire		
Réhabilitation de la station d'épuration SIVOM Haute Dordogne : mise en place du traitement de l'azote et mise aux normes	- élaboration d'un dossier de synthèse du système d'assainissement collectif sur le territoire du SIVOM Haute Dordogne - élaboration d'un diaporama présentant le système - rédaction d'un cahier des charges pour la consultation d'assistants à maître d'ouvrage	0,3		
Mise en place de l'auto-surveillance sur la STEP du SIVOM Haute Dordogne	- montage d'un dossier de demande de financement - montage d'un dossier de consultation d'un assistant à maître d'ouvrage			
Construction de 32 seuils noyés - La Bourboule	- préparation des réunions de concertation	3,9		
Restauration de protections longitudinales - La Bourboule (2 505 m)	- rédaction d'un cahier des charges pour consulter des bureaux d'études pour la DIG			
Traitement d'affouillements d'un pont et d'un seuil - La Bourboule	- aide au montage d'un dossier de consultation des bureaux d'études			
Entretien et suivi pluriannuel des atterrissements (550 m)	- montage d'un dossier de demande de financement			
Retrait du matériel EDF abandonné sur La Bourboule	- aide à la consultation de bureaux d'études			
Aménagement du seuil du Clergues (Rau de Clergues)	- suivi de l'étude et réalisation des comptes rendus			
Aménagement du seuil du pont du marché (Dordogne)	- analyse des rapports DIG et dossiers loi sur l'eau pour la réalisation de la première tranche de travaux			
Aménagement du seuil du Vendeix (Rau du Vendeix)	- établissement du cahier des charges pour consulter un bureau d'études pour les dossiers d'autorisation			
Retrait de ruines encombrant le lit - Mont-Dore	- aide au montage des dossiers de demande de financement pour les dossiers loi sur l'eau et pour la réalisation de la première tranche de travaux sur le Mont Dore et la Bourboule			
Construction de 5 seuils semi noyés - Mont-Dore	- établissement des comptes rendus de réunions			
Restauration de protections longitudinales - Mont-Dore (1 300 m)	- prise de contact direct avec les partenaires pour débloquer certaines situations			
Traitement d'affouillement de 2 ponts - Mont-Dore	- réunions et analyse du PAPI et PPRI			
Elimination de la Renouée du Japon au Mont-Dore et La Bourboule + revégétalisation				
Aménagement du seuil des tennis (Dordogne)				
Aménagement du seuil du jardin d'enfant (Dordogne)				
Communauté de Communes Sumère Artense	15-63	Etude diagnostique du lac de la Crégut et de son bassin versant	- engagement d'une concertation entre l'association du lac de la Crégut, EDF et les collectivités et rédaction des comptes rendus - rédaction d'un cahier des charges en partenariat avec les différents acteurs locaux, l'Etat et les financeurs - montage d'un dossier de demande de financement - montage d'un dossier de consultation de bureaux d'études - aide à la consultation des bureaux d'études - analyse des rapports intermédiaires et établissement de note descriptive des modifications éventuelles - réalisation de journées de terrain - aide au suivi de l'étude	3,1
Communauté de Chastreix	63	Amélioration du système d'assainissement de Chastreix	- participation aux réunions - analyse de l'étude diagnostique - réflexion sur l'assainissement de la station de ski	0,6
A définir	15-63	Etude de systèmes de collecte des déchets flottants sur les barrages	pas d'investigation	
TOTAL				100



Annexe 3 Programme d'actions du Contrat de rivière



Volet A : QUALITE DES EAUX : Amélioration de la qualité des eaux

Département concerné		Axe 1 : Assainissement des collectivités																
EtuDES		Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant Juin 2008	Montant prévisionnel (k€) HT	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maitre d'ouvrage	
63, 15, 23, 46		SPANC: Bilan des actions engagées par les différentes collectivités	EPIDOR	1		3	25% (EPIDOR)	21% (EPIDO R)	4% (EPIDOR)		50%							EPIDOR (15,63,19)
63		Diagnostic final du système d'assainissement du Mont-Dore, du La Bourboule et Murat-le-Quaire (après réalisation du programme de travaux)	SIVOM Haute Dordogne, La Bourboule et Murat-le-Quaire	1		67	30%				50%							20%
15		Diagnostic final du système d'assainissement de Lanobre	Commune de Lanobre	1		10	25%				50%							25%
23		Diagnostic du système d'assainissement de la commune de Playat	Commune de Playat	1		7,5			25%		50%							25%
63		Diagnostic du système d'assainissement de Tauves	Commune de Tauves	1		7,5	30%				50%							20%
63		SCA Eglisheneuve d'Entraigues	Commune Eglisheneuve d'Entraigues	1	1	15	30%				50%							20%
15		SCA Montgrieux	Commune Montgrieux	1		15		25%			50%							25%
		Réseaux																
63		Travaux réseaux Mont Dore, la Bourboule, Murat le Quaire	SIVOM de la Haute-Dordogne, commune du Mont Dore, de la Bourboule et de Murat le Quaire	1	1	2.409,3	30+5%				25%							40%
15		Creation réseau de collecte à Saint-Bonnet-de-Condât	Commune Saint-Bonnet-de-Condât	1		184		25+5%				25%						45%
63		Travaux réseaux Bagnols	Commune Bagnols	1		170	30+5%				25% (*)							40%
63		Travaux réseaux Saint-Sauves	Commune Saint-Sauves	1		260,3	30+5%				25% (*)							40%
63		Travaux réseaux Messeix	Commune Messeix	1	1	26	30+5%				25% (*)							40%
63		Travaux réseaux Eglisheneuve d'Entraigues	Commune Eglisheneuve d'Entraigues	1		A définir	30+5%					25%						40%
63		Travaux réseaux Chastreix	Commune de Chastreix	1		344,75	50+5%					25%						20%
63		travaux réseaux Savennes	Commune de Savennes	1		15	50+5%					25%						20%
63		Travaux réseaux Tauves	Commune de Tauves	1		A définir	50 +5%					25%						20%
63		travaux réseaux Labessette	Commune de Labessette	1		A définir	50+5%					25%						20%
63		travaux réseaux St-Julien Puy Laveze (bourg)	Commune de St-Julien Puy Laveze	1		20	50+5%					25%						20%



	Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant juin 2008	Montant prévisionnel (k€) HT	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maitre d'ouvrage	
63	Travaux réseaux Picherande	Commune Picherande	1		60	50+5%					25%						20%
23	travaux de réseaux Flayat (raccordement de la partie Nord du bourg)	Commune de Flayat	1	A définir					30%		25%						45%
15	Travaux réseaux Riom es Montagne (secteur Sacre Cœur)	Commune Riom-es-Montagnes	1		64	25+5%				25%	non éligible						45%
15	Travaux réseaux Riom es Montagne (élimination ECPP)	Commune Riom-es-Montagnes	1		486	25+5%				non éligible	non éligible						70%
15	Travaux réseaux Condat	Commune Condat	1		230	25+5%				25% (*)							45%
15	Travaux réseaux Le Claux	Commune Le Claux	1		162	25+5%				non éligible	non éligible						70%
15	Travaux réseaux Saint-Amandin (le bourg)	Commune Saint-Amandin	1		27,5	25+5%					25%						45%
15	Travaux réseaux Champs-sur-Tarentaise (bourg et Marchal)	Commune Champs-sur-Tarentaise	1		347	25+5%					25%						45%
<i>Systèmes de traitement</i>																	
15	Creation station Condat	Commune Condat	1	1	1200		25+5%			25%							40%
63	Création station La Tour d'Auvergne	Commune La Tour d'Auvergne	1		457	30+5%					25%						40%
63	Réhabilitation station Camping municipal La Tour d'Auvergne	Commune La Tour d'Auvergne	1		15	30+5%					25%						40%
15	Création station Saint-Bornet-de-Condac	Commune Saint-Bornet-de-Condac	1		184	25+5%				25%	non éligible						45%
63	Travaux station Bagnols	Commune Bagnols	1		10	30+5%				non éligible	non éligible						65%
63	Travaux station Saint-Sauves	Commune Saint-Sauves	1		20	30+5%				non éligible	non éligible						65%
63	Création station Messeix (Planchadelles)	Commune Messeix	1	1	235	30+5%				45%							20%
63	Travaux station Eglieneuve d'Entraigues	Commune Eglieneuve d'Entraigues	1		A définir	30+5%					25%						40%
63	Création station Chastreaux-Sancy	Commune de Chastreaux	1		660	40+5%				10%							55%
63	Travaux station Singes (camping)	Commune de Singes	1		300	40+5%				25% (**)							30%
63	travaux station Savennes	Commune de Savennes	1		40	40+5%				non éligible	non éligible						55%
63	Travaux station Tauves	Commune de Tauves	1		A définir	30+5%					25%						40%
63	Travaux station Labessette	Commune de Labessette	1		190	40+5%					25%						30%
63	Création station St Julien Puy Laveze (bourg)	Commune de St Julien Puy Laveze	1		50	40+5%				25%							30%
63	Travaux station Picherande	Commune Picherande	1	1	14,1	40+5%				non éligible	non éligible						55%
23	Réhabilitation de la lagune de Flayat (étude préalable à l'épandage des boues)	Commune de Flayat	1		20				25%		25%						50%
15	Réhabilitation station Riom es Montagne (Moller)	Commune de Riom es Montagne	1		70		25+5%			25% (*)							45%
15	Réhabilitation station Beaulieu	Commune Beaulieu	1		155		25+5%			25% (**)							45%



	15	15	15	15-63	15-63	15	63	23-63	19	15	15	15	15	15	15	
Actions	Travaux station Le Claux	Travaux station Saint-Amandin (Chapsal)	Travaux station Champs-sur-Tarentaise (filère boue au bourg et STEP Marchal)	Coordination Effluents fromagers (25 900 en 2012)	Travaux consécutifs à l'étude (856 000 en 2012)	Etude et travaux d'assainissement de la laiterie de Lanobre	Etude et Travaux d'assainissement de la laiterie de Tauvés	Travaux suite à l'étude diagnostic du bassin versant de la Ramade	Etude diagnostique du plan d'eau de l'Abelle et de son bassin versant	Etude diagnostic Apchon	Etude diagnostic Saint-Bornet-de-Condac	Etude diagnostic Diemme	Etude diagnostic Le Claux	Etude diagnostic Cheylade	Etude diagnostic Saint-Hippolyte	
Maître d'ouvrage	Commune Le Claux	Commune Saint-Amandin	Commune Champs-sur-Tarentaise	EPIDOR (assistance à maîtrise d'ouvrage NCA)	Producteurs fromagers	Laiterie de Lanobre	Laiterie Auvermont	Communes de Flayat, Femoilhat, Communales de Communes, privées	Syndicat d'Equipement Touristique de l'Abelle	Commune Apchon	Commune Saint-Bornet-de-Condac	Commune Diemme	Commune Le Claux	Commune Cheylade	Commune Saint-Hippolyte	
Actions engagées avant juin 2008		1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1	
Montant prévisionnel (K€) HT	442,8	79	324,5	121,5	3 058,4	A définir	165	A définir	Terminé	8	6	4	3	8	4	
CG63				10%(EPIDOR)	5%			selon le type de travaux			25%	25%	25%	25%	25%	
CG15	25+5%	25+5%	25+5%	10%(EPIDOR)	5%	7			-40%		25%	25%	25%	25%	25%	
CG19																
CG23																
AEAG P1				50% et 75% de 15000 (suivi site fémoilhat)	35 à 50%						35%	35%	35%	35%	35%	
AEAG P2	25%	25%	25%						25%							
CR Auvergne					10 à 20%											
CR Limousin																
Etat																
FEADER-FEDER																
Maître d'ouvrage	45%	45%	45%	EPIDOR (15, 63)	25 à 50%				20%		40%	40%	40%	40%	40%	
Axe 2 : Gestion des effluents agricoles																
Axe 3 : Amélioration du traitement des laiteries																
Axe 4 : Limitation de l'impact des étangs																
Axe 5 : Amélioration de la ressource en eau																

	Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant juin 2008	Montant prévisionnel (k€) HT	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maitre d'ouvrage	
15	Etude diagnostic Lugarde	SIAEP de Lugarde-Marchastel	1	1	4		25%			35%							40%
15	Etude diagnostic Marchastel	SIAEP de Lugarde-Marchastel	1	1	4		25%			35%							40%
15	Etude diagnostic Segur-les-Villas	Commune Segur-les-Villas	1	1	2		25%			35%							40%
15	Etude diagnostic Condat	Commune Condat	1		12		25%			50%							25%
15-63	Travaux de protection des captages consécutifs aux études	communes 15 et Bourg Lastic	1		A définir					50% jusqu'à fin 2010							30% à 50%
63-15-23-19	Sensibilisation à la mutualisation des moyens	Conseils Généraux et EPIDOR	1		1.5	30%(EPIDOR)	26%(EPIDOR)	4%(EPIDOR)		50%							EPIDOR (63,15,19)
63-15-23-19	Sensibilisation à l'amélioration du rendement des réseaux	SI Burande et Mortagne	1		A définir												
Suivi de la qualité des eaux																	
63-15-23-19	Evaluation des travaux d'assainissement et mesure des apports en azote et en phosphore dans Bort les Orgues	EPIDOR	1		25	25%	21%	4%		50%							EPIDOR (63,15,19)
63-15-23-19	Points de suivi phytosanitaire sur les cours d'eau principaux	EPIDOR	1		8	25%	21%	4%			50%						EPIDOR (63,15,19)
63	Suivi bactériologique de l'axe Dordogne	EPIDOR	1		1.3	50% (EPIDOR)								50%			EPIDOR (63,15,19)
15	Caractérisation des sources de pollution sur la Veronne à Riomès Montagne	EPIDOR, MISE 15	1		7		20% (EPIDOR)			50%						30%	EPIDOR (63,15,19)
63-15-23-19	Points de suivi des métaux lourds sur les cours d'eau principaux	EPIDOR	1		1	25%(EPIDOR)	21%(EPIDOR)	4%(EPIDOR)		50%							EPIDOR (63,15,19)
SOUS-TOTAL VOLET A			67	20	12900												



Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant le 30/06/2008	Montant prévisionnel (K€) HT	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maitre d'ouvrage
Axe 1 : Stabilisation du profil en long de la Haute-Dordogne														
63	Mise en oeuvre du programme d'actions de la DIG du SIVOM Haute Dordogne (année 2, 3, 4)	1	1	544.80	10 à 20%				25 à 50% selon les opérations et sous réserve d'un technicien rivière				40%	10 à 50%
Axe 2 : Gestion des débits des retenues de la Haute-Dordogne														
15-63	Travaux suite à l'étude sur le Lac de la Crégut	1		A définir										100%
15	Etude d'impact pour l'augmentation du débit réservé de l'Eau Verte (action associée à l'aménagement piscicole du barrage de Brumessange)	1	1	Terminé										100%
15	Travaux suite à l'étude d'impact pour l'augmentation des débits réservés sur la Tarentaine, l'Eau Verte et le Tact	1		A définir										100%
15-23-63-19	Schema directeur hydroélectricité et milieux élargi au territoire du futur SAGE de l'amont de la Dordogne	1		25	15%(E PIDOR)	13%(E PIDOR)	2%(EPID OR)		30 à 50%			20%		EPIDOR (63,15,19)
15-23-63-19	Expertise exigences environnementales pour les renouvellements de concession 2012 élargie au territoire du futur SAGE de l'amont de la Dordogne	1		35	15%(E PIDOR)	13%(E PIDOR)	2%(EPID OR)		30 à 50%			30%		EPIDOR (63,15,19)
SOUS-TOTAL VOLET B1														100%



volet B2 : ESPECES ET MILIEUX

1. Gestion et valorisation des cours d'eau et des paysages		Axe 1 : Réhabilitation et entretien de la végétation des berges											Axe 2 : Gestion et mise en valeur paysagère des cours d'eau										
Actions	Maître d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant juin 2008	Montant prévisionnel (k€ HT)	CG53	CG19	CG15	CG53	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maître d'ouvrage								
63	Elimination de la Renouée du Japon au Mont-Dore et La Bourboule + ravégétalisation	1	1	Cf action DIG volet dynamique fluviale	10 à 20%				25 à 50% sous réserve d'un technicien rivière		20% de 146 k€		20%		25%								
63	Elimination de la Renouée du Japon sur le pourtour du Lac du Guery	1	1	1,5					40% pour membre Agence de l'Eau Loire-Bretagne		30% (Co-financement)				30%								
63	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Sancy-Artense	1		241	20%				25 à 50% sous réserve d'un technicien rivière						30 à 45%								
15	Entretien cours d'eau communauté de communes Surnère-Artense	1		137					25 à 50% sous réserve d'un technicien rivière						25 à 50%								
19	Entretien ou restauration cours d'eau communauté de communes Ussel-Meymac	1	1			30%			25 % à 50% sous réserve d'un TK rivière						20%								
19	Restauration des berges du Lys (TRAVAUX A MOITIE EFFECTUES)	1				7																	
19	Pose d'abreuvoirs le long du Lys	1		5					25%			?			55%								
Axe 2 : Gestion et mise en valeur paysagère des cours d'eau																							
63	Retrait du matériel EDF abandonné sur La Bourboule	1		15												100%							
15	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - étude	1		8				50% par ADEME								50%							
15	Résorption de la décharge de la cascade du Sartre - travaux	1		46				40%								50%							
15-63	Etude de systèmes de collecte des déchets flottants sur les barrages	1		A définir										30%		70%							



2 - Gestion des espèces et milieux remarquables																	
Axe 1 : Gestion piscicole																	
	Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant fin 2008	Montant provisionnel (k€ HT)	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER- FEDER	Maitre d'ouvrage	
63	Amenagement du barrage de Brumessange (Tarentaise) (dévalaison, action associée à l'étude de débit réservé de l'Eau Verte)	EDF	1		229												100%
15	Amenagement de la microcentrale de Champs sur Tarentaise (Tarentaise)	Privé (mise en demeure, mais équipement pas efficace)	1		30												100%
63	Mise en oeuvre du programme d'actions de la DIG du SIVOM Haute Dordogne	SIVOM Haute-Dordogne	1	1	Cf action volet dynamique fluviale	10 à 20%				25 à 50% selon les opérations et sous réserve d'un technicien en rivière		5% sur 166 k€			40% avec le FEDER		10 à 20%
63	Amenagement des pont/seuils liés à la mise en oeuvre de la DIG du SIVOM Haute Dordogne (pont de la liberation, pont de l'école)	CG63	1	1	A définir												
63	Amenagement du seuil des marais (Rau de l'enfer)	Privé ou APPMA	1		30	10%				50% si efficace		5%			40% avec le FEDER		45%
63	Amenagement du seuil des Plantades (Rau des Plantades)	APPMA ou Fédération de Pêche 63	1		23	10%				50% si efficace		5%			40% avec le FEDER		45%
63	Amenagement du seuil vole de chemin de fer (Clidane)	APPMA ou Fédération de Pêche 63	1		75	10%				50% si efficace		5%			40% avec le FEDER		45%
63	Amenagement du seuil du pont de la D587 (Clidane)	CG63	1		30	10%				50% si efficace		5%			40% avec le FEDER		45%
63	Amenagement du seuil du moulin de Sainte-Elisabeth (Burande)	Privé ou Fede Pêche 63	1		15	10%				50% si efficace		5%			40% avec le FEDER		45%
15	Amenagement du seuil du Pusch à Dieme	Privé ou collectivité (enjeu inondation)	1		A définir	?											?
19	Amenagement de la digue du moulin des plaines (Lys)	Fede Pêche 19	1		6			35%		50% si efficace				10%			15 à 65%



Axe 2 : Préservation des milieux patrimoniaux																
	Actions	Maitre d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant Juin 2008	Montant prévisionnel (k€) HT	CG53	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maitre d'ouvrage
63	Renaturation des sources de la Dordogne et valorisation pédagogique	Commune Mont-Dore	1	1	348	10%				?		20%			40% avec le FEDER si pas de financement Massif	20%
63	Inventaire et cartographie des herbiers lacustres des lacs de Guery, la Crégut, Chauvet et La Godivelle	PNRVA	1		17						25%	?				75%
63	Etude diagnostique du Lac de la Godivelle d'en haut	PNRVA	1		4					50%		?				50%
15-63	Conseil aux gestionnaires et mise en place de plans de gestion zones humides sur le bassin versant de la Tarentaine	CEPA	1		73	20%	20%			50% + forfait						10%
15-63	Conseil aux gestionnaires sur le bassin versant du Chavannon et réalisation d'un diagnostic patrimonial et proposition de gestion et de valorisation au niveau des Gorges du Chavannon	CEPA, CREN, PNR Millevaches	1		54	10%		20%							70% Conventio n de Massif	0%
19	Réalisation d'un plan de gestion des propriétés du Conservatoire du littoral situées en rive droite de la retenue de Bort les Orgues	Conservatoire du Littoral	1	1	37											100%
63	Elaboration DOCOB du Cézallier Nord	PNRVA	1		24									40%	50%	10%
15	Elaboration DOCOB du Cézallier Sud	PNRVA	1		28									40%	50%	10%
15-63	Acquisition de terrain milieux remarquables	CG53, CG15, CEPA, CREN Limousin, PNR millevache, Conservatoire du Littoral	1		A définir					50%						50%
19	Mise en œuvre des actions suite à la réalisation du schéma directeur de gestion des espaces et des paysages remarquables de la Corrèze	CG19	1		A définir											
SOUS-TOTAL VOLET B2			32	7	1479											



Actions	Maître d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant juin 2008	Montant prévisionnel (k€) HT	CG63	CG16	CG19	CG33	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Eilat	FEADER-FEDER	Maître d'ouvrage
Axe 1 : Valorisation du patrimoine existant															
63	Habitlage des buses et des ponts jusqu'à la D101	1		76	20%									40% avec le FEDER	40%
63	Restauration ponts et balustrades du Mont-Dore	1		152										40% avec le FEDER	60%
63	Végétalisation du pont d'Arsiat	1		38										40% avec le FEDER	60%
15	Valorisation des étangs du Claux	1		53										40% avec le FEDER	60%
63	Réhabilitation d'un sentier le long de la Mortagne	1		8										40% avec le FEDER	60%
1519	Restauration du pont "remblant" sur la Rhue	1		A définir										40% avec le FEDER	60%
63	Dégagement d'un point de vue sur les gorges d'Avèze	1		8										Convention de massif	80%
Axe 2 : Créations paysagères et touristiques															
63	Sentier de la source aux sentiers le long de la Dordogne (aménagement du talweg des pistes et requalification du sentier d'itinérance le long de la Dordogne entre le Mont Dore et la Bourboule)	1	1	186	10%									40% (Si pas de possibilité sur la convention de Massif)	50%
63	valorisation et itinérance douce le long des Gorges d'Avèze	1		A définir	?						?		A préciser		
19	Sentier de randonnée le long du Chauvanon	1		30	?		?				?		?		?
63-15-19	Mise en place d'une itinérance douce autour de Bort les Ozières avec valorisation et animation spécifique (aménagement sentier de rive le long de la retenue de Bort)	1		A définir	?	?	?				?		?		?
63-15-19	Schéma directeur de cohérence touristique sur la haute Dordogne	1		40	13.50%	10.50%	4.50%							70%	EPIDOR R. CDT 63-15-19
63	Developpement de l'activité pêche en 63	1	1	45	20% par le plan pêche									40%	40%
15	Parcours de randonnées thématiques Pays de Gentiane	1		30										40%	60%
63	Amenagement d'un point de mise à l'eau à Saint-Sauves pour le canoë	1		30	50%									30%	20%
63	Signalétique pour le canoë à Avèze	1		23	50%									30%	20%
SOUS-TOTAL B3		58	11	700											



Volet C : ANIMATION

	Actions	Maître d'ouvrage	Nombre	Action engagée avant le 30 juin 2008	Montant prévisionnel (K€ HT)	CG63	CG15	CG19	CG23	AEAG P1	AEAG P2	CR Auvergne	CR Limousin	Etat	FEADER-FEDER	Maître d'ouvrage	
63-15-19-23	Mise en place d'un animateur	EPIDOR	1		171	13,5% (EPIDOR)	10,5% (EPIDOR)	4,5% (EPIDOR)	1,50%	50%							EPIDOR
63-15-19-23	Préparation à l'émergence d'un SAGE sur l'amont de la Dordogne	EPIDOR	1		compris dans l'animation du contrat de rivière												EPIDOR
63-15-19-23	Actions de communication dont les bulletins d'information du Comité de Rivière, documents zones humides (PM)	EPIDOR	1		39	13,5% (EPIDOR)	10,5% (EPIDOR)	4,5% (EPIDOR)	1,50%	40%		10%					EPIDOR
63-15-19-23	Actions de sensibilisation à l'environnement	CPIE, Ligue de l'Enseignement 24, Centre Voica Sancy, Association Remue Ménage, Association art et tradition des Monts Dore	1		20	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser			A préciser	A préciser	A préciser			A préciser
63-15-19-23	Actions de sensibilisation à l'environnement	Association art et tradition des Monts Dore	1		30	A préciser	A préciser	A préciser	A préciser			A préciser	A préciser	A préciser			25%
SOUS-TOTAL C					260												
TOTAL					167	15944											

en noir	action déjà inscrite dans le programme d'actions de 2003
en orange	action complémentaire

(*) sous réserve du classement de la collecte en Non-Conforme à l'échéance du 31/12/2005 de la Directive ERU par le SPE
 (***) sous réserve du classement de l'équipement de la station en Non-Conforme à l'échéance du 31/12/2005 de la Directive ERU par le SPE



Annexe 4 Principaux articles des revues de presse

Les Comités de rivière

MONTAGNE DIMANCHE
28 RUE MOREL LADEUIL
63000 CLERMONT FERRAND
Tél: 04 73 17 17 17
2 JUIN 03

Ojd : 248069
(Quotidien)
ID -0073697377-

L'ARGUS DE LA PRESSE
LA MONTAGNE DIMANCHE
22 JUIN 2003

FRANCE PRESSE
Copie interdite sans autorisation du C.F.C.

HAUTE DORDOGNE

La qualité des eaux : un enjeu majeur

La reconquête de la qualité des eaux des bassins versants et la préservation de l'écosystème rivière de la haute Dordogne ont débuté, vendredi, par la signature de ce contrat, à la mairie du Mont-Dore (Puy-de-Dôme).

CLERMONT-FERRAND. — Les eaux du haut bassin de la Dordogne, réputé pour la qualité de son environnement et l'ensemble des activités de tourisme, notamment le thermalisme, subissaient une lente mais inexorable dégradation. C'est de cette constatation qu'est né le Comité de rivière haute Dordogne dont l'aboutissement est la signature du contrat de rivière haute Dordogne.

Elle s'est concrétisée, vendredi, à la mairie du Mont-Dore, entre Pierre Mongin, préfet de la région Auvergne et préfet du Puy-de-Dôme, Jean-Yves Gouttebel, vice-président du Conseil général du Puy-de-Dôme, et Guy Pustelnik, qui représentait Bernard Cazeau, sénateur de la Dordogne et directeur d'EPIDOR, établissement public territorial du bassin de la Dordogne, animateur de la maîtrise d'ouvrage de ce contrat.

« Ce contrat est un outil pour la reconquête des cours d'eau de la haute Dordogne », affirme Pierre Mongin. « En le signant, nous nous engageons mutuellement pour cinq ans à reconquérir la qualité des eaux des bassins versants et à valoriser un patrimoine naturel et paysager exceptionnel ».

Sur ce secteur, la rivière Dordogne s'écoule sur 55 kilomètres de sa source au barrage de Bort-les-Orgues et conflue avec six cours d'eau principaux. La mise en œuvre de ce contrat vise la réduction de l'eutrophisation de la retenue de Bort-les-Orgues par l'amélioration de la gestion des effluents domestiques et agricoles et la mise en valeur de la Dordogne dans sa partie amont d'un point de vue paysager et touristique.

Pour Guy Pustelnik, « le contrat de rivière à la fois technique et financier, reste surtout social. Par sa signature, nous souhaitons garantir une vie heureuse dans le bassin, pour le plus grand bonheur de ses habitants ».

« La préservation de notre environnement exige un juste équilibre entre le développement économique, la cohésion sociale et les ressources de l'environnement », ajoute Pierre Mongin. « C'est cette solidarité qu'en appelle le développement durable ».

La réalisation de ces actions s'élève à 16,5 millions d'euros. L'État participe à hauteur de 11 % dans ce programme, soit 1,75 million d'euros, aux côtés des deux Agences de l'eau (Adour Garonne et Loire Bretagne), des Conseils régionaux d'Auvergne et du Limousin, des Conseils généraux des quatre départements, du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, d'EDF et des 91 communes concernées.

« Le développement durable s'appuie à la fois sur un changement des modes de production et des pratiques de consommation raisonnées qui demande à chacun de faire évoluer ses comportements », souligne Pierre Mongin. « Nous avons chacun une part de responsabilité à assumer pour progresser vers un développement plus durable du Massif central, notamment dans nos territoires ».

Silvy BONNET.

ENJEUX ET COÛTS

Des enjeux considérables ont guidé ce projet collectif. Il s'agit d'améliorer la qualité des eaux superficielles (réduire le rejet de lactosérum dans une zone AOC, résorber l'eutrophisation du barrage de Bort-les-Orgues), de renforcer la gestion des milieux et des espèces remarquables (comme la loutre), de garantir une gestion hydraulique (renforcement ou création de seuils pour stabiliser le profil en long de la Dordogne) et de développer les activités touristiques liées à l'eau.



La signature du contrat de rivière haute Dordogne s'est déroulée, vendredi, à la mairie du Mont-Dore.

LA MONTAGNE

19 février 2004

HAUTE DORDOGNE

Le lancement des actions 2004

MAURIAC. — Instance de concertation du contrat de rivière (1) haute Dordogne, qui concerne les départements du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse et du Puy-de-Dôme, le Comité de rivière s'est réuni à Mauriac, sous la présidence de Jean-Yves Gouttebel, vice-président du Conseil général du Puy-de-Dôme.

Composé d'élus, de représentants de l'État et de ses services, des Départements, des Régions, des Chambres consulaires, des Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne, des fédérations de pêche, des communautés de communes, des syndicats et d'associations, le comité a pour rôle de suivre le déroulement des actions du contrat de rivière et de décider des orientations à privilégier.

Au cours de cette réunion, un état d'avancement des actions engagées et des projets a été effectué par Viviane Battu, animatrice du contrat (2). Ces actions concernent notamment l'amélioration de l'assainissement urbain sur les communes situées en amont du territoire « pour la reconquête de la qualité de l'eau dans les gorges d'Avèze ».

Elles portent aussi sur l'amélioration du traitement des laiteries sur le bassin versant avec, en priorité, la réalisation d'une étude sur les effluents fromagers impliquant les professionnels. L'entretien et la restauration des berges et des seuils sur la Dordogne ainsi que la mise en place d'un groupe de travail concernant la problématique du lac de la Crégut comptent également parmi les actions 2004. De même, l'engagement d'une concertation pour la gestion des espèces et des milieux remarquables et la réhabilitation des sources de la Dordogne « visant

une reconquête d'image de ce secteur ».

Quatre commissions thématiques mises en place par le comité ont, par ailleurs, débuté leurs réflexions sur : « La qualité des eaux », sous la présidence de Mme Muller, présidente du SIVOM haute Dordogne ; « La dynamique fluviale », sous la présidence de M. Teillot, vice-président du Conseil régional d'Auvergne ; « Les espèces et milieux remarquables », sous la présidence de Jacqueline Caplat, conseillère régionale du Limousin, et « Le paysage et le développement touristique », sous la présidence de M. Dubourg, maire du Mont-Dore.

Jean-Yves Gouttebel a affirmé l'importance « d'un engagement collectif » autour du programme et a invité tous les maîtres d'ouvrage du territoire du contrat à s'engager dans le programme d'actions du contrat de rivière.

Bernard Cazeau, président d'EPIDOR (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne), a rappelé l'importance des démarches concertées pour la gestion des cours d'eau et a insisté sur les actions engagées dans cette zone, notamment pour garantir la qualité des eaux sur l'ensemble du bassin versant de la Dordogne (3).

(1) Le contrat de rivière a pour objectif de « résoudre à échéance courte (cinq ans) les problèmes spécifiques du bassin, ceux qui ont le plus d'impact sur le milieu et qui mettent en péril les usages de l'eau et leur développement ».

(2) L'animatrice du contrat tiendra une permanence à la mairie du Mont-Dore tous les premiers mardis de chaque mois, de 10 heures à 12 heures et de 14 heures à 16 heures.

(3) Pour en savoir plus : www.eptb-dordogne.fr

LA MONTAGNE

12 octobre 2004

ENVIRONNEMENT ■ Les membres du Contrat de rivière Haute-Dordogne réunis au château de Val

Les diverses actions se poursuivent

Le comité de rivière a, dernièrement, fait le point sur les programmes engagés et abordé les projets prochainement initiés.

Le comité de rivière poursuit ses actions engagées dans le cadre du contrat de rivière Haute Dordogne. L'été 2004 au château de Val, à Lanoulès.

Guy Pastelnik, directeur d'EPIDOR, et Viviane Bastu, animatrice, présentent leur état d'avancement. Sur 130 actions programmées, 62 étaient prévues la première année du contrat et 43 sont en cours de réalisation. Le taux d'engagement financier est de 53 % sur un montant total de 15.349 K €. Le nouveau président, Gérard Betenfeld, souligne l'engagement important des maires d'usage.

Parmi les actions engagées figurent l'amélioration du système d'assainissement collectif sur les communes de Mont-Dore, de la Bourboule et de Murat le Quaire, une étude sur la gestion des effluents fromagers et des actions d'entretien et de restauration des berges de la Dordogne. D'autres projets vont être prochainement initiés comme la

réhabilitation paysagère des sources de la Dordogne.

Un meilleur suivi qualitatif de la retenue de Bort-les-Orgues

Le comité de rivière a également entamé la synthèse des travaux engagés par les différentes commissions.

La commission qualité des eaux, présidée par Danielle Maitte, maire de Murat le Quaire et présidente du SIVOM Haute Dordogne, suggère d'accroître le suivi qualitatif de la retenue de Bort les Orgues. Cette proposition fut retenue. Le débat sur la qualité permet d'aboutir à un cadre politique agréé et d'établir des actions de développement des pollutions. Il met aussi en avant les difficultés financières des petites communes pour remplir leurs obligations en matière



PRÉSIDENCE. Gérard Betenfeld (à droite) assiste à Jean-Yves Gouttebel à la présidence du Contrat de rivière Haute Dordogne.

Dôme, rappelle l'existence de deux projets de sites construits sur le Charmon et sur la Sannoire incompatibles avec les objectifs du contrat de rivière. Le Comité de rivière du 15 janvier 2004 avait donné un avis défavorable à ces deux projets.

Mise en réseau

La commission paysage et tourisme, présidée par Jean-François Dubourg, maire de Mont-Dore, souligne : « La chance de la Haute Dordogne d'offrir un large éventail de tout ce que le tourisme peut avoir besoin. Une mise en réseau des acteurs du tourisme permettrait de mieux développer cet aspect ».

Pour faciliter la coordination des actions autour de la retenue de Bort les Orgues dans la restauration continue le point central du contrat de rivière Haute Dordogne, le président suggère d'intégrer dans le comité le Syndicat intercommunal Val-Bort qui regroupe déjà toutes les communes concernées.

Info plus

Commissions. Le comité de rivière a été vu en plus par le préfet du Puy-de-Dôme. Il regroupe des représentants de l'Etat, des Départements, des Régions, des Chambres consulaires, des deux Agences de l'Eau Loire Bretagne et Adour Garonne, de la Fédération de pêche départementale de communes, des syndicats et des associations de la vallée de la Dordogne.

Gérard Betenfeld, nouveau président

Le bureau du comité avait précédemment procédé à de nouvelles élections faisant suite au mandat de Jean-Pierre Guichard, président du Conseil général du Puy-de-Dôme, de ne plus assurer la charge de la présidence du Contrat de rivière. C'est Gérard Betenfeld, vice-président du Conseil général du Puy-de-Dôme en charge de l'Environnement, qui a été élu président du Comité de Rivière. Il a été élu comme vice-président : Jacky Guillou, vice-président du Conseil général de la Creuse, Pierre Guibaud, conseiller général du canton d'Ussel et Gérard Lecomte, conseiller général de Bourde.

LE REVEIL CANTALIEN

29 juillet 2005

ENVIRONNEMENT

Haute Dordogne

Les nombreux projets du Comité de rivière

Le Comité de Rivière Haute Dordogne s'est réuni le 22 juin dernier au Mont Dore (63) sous la Présidence de Gérard Betenfeld Vice Président du Conseil Général du Puy de Dôme, en présence de Jean Louis Amat, sous-préfet d'Issoire.

L'état d'avancement des actions prévues par le contrat a été présenté (*). Le bilan financier du contrat de rivière révèle que sur les 130 actions inscrites, 124 sont prévues pour les deux premières années du contrat (juin 2003 à juin 2005). A ce jour 40 actions sont en cours de réalisation et 9 sont terminées. Le taux d'engagement financier est de 55 % sur un montant total de 15 349 000 €.

Gérard Betenfeld a rappelé les principales actions menées de juin 2004 à juin 2005 : la diffusion de la lettre n°2 du Comité de Rivière, la diffusion du dossier définitif et de l'Atlas du Contrat de rivière Haute Dordogne à toutes les collectivités du territoire, la sensibilisation des collectivités pour la mise en place de leurs Services Publics d'Assainissement Non Collectif (SPANC), la sensibilisation du Public sur le Contrat de Rivière lors du week-end Remue Ménage sur la Dordogne des 7 et 8 mai derniers. Parmi les autres actions engagées citons : la lutte contre le phénomène d'eutrophisation du plan d'eau de la Ramade et de son bassin versant, l'amélioration du système d'assainissement collectif sur les communes de Mont-Dore, de la Bourboule et de Murat le Quaire (dans le Puy de Dôme), l'amélioration de l'assainissement sur Condat (dans le Cantal) avec la création d'une station d'épuration pour la laiterie Walchly et l'engagement d'une amélioration du système d'assainissement du bourg de Condat, la réalisation d'une étude sur la gestion des effluents fromagers, des actions d'entretien et de restauration des berges de la Dordogne et la réhabilitation paysagère des sources de la Dordogne.

D'autres projets vont être prochainement initiés comme la mise en valeur touristique de la retenue de Bort les Orgues par l'engagement d'une concertation et d'une coordination des différents acteurs du territoire inter-départemental et interrégional, l'information auprès des collectivités et des associations de la préservation des espèces et milieux remarquables. La lettre n°3 du comité de rivière sera prochainement diffusée sur l'ensemble du territoire.

Les membres du comité de pilotage ont constaté que de nombreuses actions ont démarré et que le contrat de rivière avance de manière efficace. Gérard Betenfeld conclut la réunion en souhaitant que le prochain comité de rivière se tienne dans la commune de Bort les Orgues en Corèze.

Tout le comité de rivière a ensuite été invité pour le lancement du guide Gallimard Vallée Dordogne (**) aux Thermes du Mont Dore où un buffet apéritif leur a été offert par les Logis de France. Jean François Dubourg précise que la Dordogne devait constituer le fil conducteur de la vallée pour assurer un développement touristique territorial cohérent.

(*) Le bilan de l'état d'avancement du Contrat de Rivière est téléchargeable sur le site INTERNET d'EPIDOR www.eptb-dordogne.fr dans la page contrat de rivière Haute Dordogne.

(**) Le guide Gallimard Vallée Dordogne a été lancé à l'initiative d'EPIDOR avec des financements des Départements et des Régions de la vallée de la Dordogne, de la DATAR, d'EDF et de l'Agence de l'Eau Adour Garonne.

LE REVEIL CANTALIEN
BP 45
BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
15200 MAURIAC

Tel: 04 71 68 00 33
25/31 AOUT 06

(Hebdomadaire)
AB -0010101192-



Concertation efficace sur la Haute Dordogne

Le Comité de Rivière Haute Dordogne s'est réuni le 30 juin dernier à Sarroux (19) sous la Présidence de Gérard Betenfeld Vice-Président du Conseil général du Puy de Dôme, en présence de Jean-Louis Amat Sous-préfet d'Issoire. Gérard Betenfeld a rappelé les principales actions menées de juin 2005 à juin 2006 (*) dont notamment: la réalisation de l'étude sur l'amélioration de la gestion des effluents fromagers, le suivi des études sur le Sivom de la Haute Dordogne en matière d'assainissement (la réhabilitation de la station d'épuration de 30 000 EH est en cours) et de restauration des berges et du lit de la rivière (l'enquête publique est prévue pour cet automne), la réalisation d'un diagnostic sur le développement touristique de la retenue de Bort-les-Orgues, la diffusion de la lettre n°3 du Comité de Rivière, la sensibilisation des collectivités sur la gestion des milieux aquatiques (gestion des cours d'eau, gestion des zones humides et préservation d'une espèce emblématique, la loutre).

Pour ce qui concerne l'amélioration de la gestion des effluents fromagers, les résultats de l'étude montrent qu'il est nécessaire d'avoir une gestion complète des effluents (lactosérum, eaux blanches et effluents d'élevage), de favoriser un traitement ou une valorisation sur place et de mettre en place des capacités de stockage de 6 mois pour une valorisation agronomique des effluents. Des discussions sont en cours avec les différents partenaires pour élaborer le plan de financement de mise en œuvre du programme d'actions sur les 5 prochaines années et démarquer les travaux dès 2007. Pour rappel, ce programme d'actions, territorialisé sur le territoire du contrat de rivière, comprend une coordination, un accompagnement des producteurs, une communication et la réalisation des travaux. 100 exploitations fromagères du territoire du contrat pourront bénéficier d'un soutien technique et financier pour mettre en place des systèmes de traitement et de valorisation de leurs effluents, respectueux de leur environnement, pour un montant total d'environ 4 millions d'euros. Pour ce qui concerne la valorisation touristique de la retenue de Bort-les-Orgues, un diagnostic du territoire a été réalisé au premier semestre 2006 en partenariat avec les dix communes riveraines du pourtour de la retenue. Cette retenue de 1073 hectares, située à l'extrémité des départements de la Corrèze, du Puy de Dôme et du Cantal et donc des régions Auvergne et Limousin, présente une richesse patrimoniale et sociale exceptionnelle. Un projet touristique global autour de la retenue de Bort-les-Orgues pourrait être initié. L'étude précise notamment que l'itinérance douce pourrait être un vecteur de développement du territoire (découverte de la retenue, de ses versants et de ses plateaux en utilisant des modes de transport différents et complémentaires tels que le vélo, le bateau, la randonnée... avec des animations spécifiques liant les collectivités et les activités entre elles). Une présentation de cette étude est prévue d'ici la fin de l'année auprès des élus du territoire afin de discuter sur la faisabilité du projet et surtout d'engager des échanges et une concertation locale, intercommunale, interdépartementale et interrégionale. Les membres du comité de rivière sont satisfaits de l'avancement du contrat de rivière et Gérard Betenfeld conclut la réunion en les remerciant pour leur participation active.

(*) Le bilan de l'état d'avancement du Contrat de Rivière est téléchargeable sur le site internet d'Epidor, www.epib-dordogne.fr dans la page contrat de rivière Haute Dordogne.

LE REVEIL CANTALIEN
BP 45
BOULEVARD CHARLES DE GAULLE
15200 MAURIAC

Tel: 04 71 68 00 33
20/26 JUIL 07

(Hebdomadaire)
DL -0005621254-



COPIE INTERDITE SANS AUTORISATION DU CFC

ENVIRONNEMENT

Comité de Rivière Haute Dordogne

Prolongation du contrat de rivière Haute Dordogne

Jean Falgoux, maire de la Bourboule a accueilli chaleureusement le Comité de Rivière Haute Dordogne le 21 juin dernier en mairie. Gérard Betenfeld, vice-président du Conseil général du Puy de Dôme a présidé la réunion en tant que Président du Comité de Rivière, en présence de Danielle Muller, conseillère régionale Auvergne et de Muriel Padovani Lorioux, conseillère régionale du Limousin.

A un an de la fin du Contrat de Rivière Haute Dordogne, un pré-bilan (*) a été présenté : sur les 130 actions inscrites au programme d'actions du contrat et qui étaient à mener en 5 ans, 55 actions sont en cours et 16 sont terminées. Sur les 15 349 000 € budgétés, 64% des financements sont déjà engagés, 109 réunions ont été réalisées dont 43 uniquement pour l'amélioration de la qualité des eaux. En ce qui concerne l'amélioration de la qualité des eaux, Gérard Betenfeld a souligné l'engagement du SIVOM Haute Dordogne pour la réhabilitation de sa station d'épuration et de ses réseaux d'assainissement. Une réunion de sensibilisation/formation est programmée le 30 octobre 2007 à Champs sur Tarentaine (15) pour les élus des 91 communes et 15 Communautés de communes du territoire pour rappeler les échéances réglementaires et financières en matière d'assainissement collectif ainsi que les modalités de gestion. Les travaux de l'amélioration de la gestion des effluents fromagers, encadrés par un programme d'actions sur 5 ans en partenariat avec les professionnels agricoles, devraient démarrer dès réception de l'accord de l'Europe pour engager des financements incitatifs au titre de la protection de l'environnement. Une concertation efficace s'est engagée avec la laiterie de Tauves, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil général du Puy de Dôme, la Région Auvergne et EPIDOR, pour améliorer son système d'assainissement. Au niveau de la dynamique fluviale, le dossier de restauration des berges et du lit de la rivière Dordogne au niveau des communes du Mont-Dore et de la Bourboule a été abordé. La première tranche de travaux est programmée par le SIVOM Haute Dordogne cet été. Le travail réalisé par la Commission dynamique fluviale le 3 mai 2007 a été exposé et des propositions ont été formulées et validées par le Comité de Rivière.

La demande d'un moratoire pour suspendre tous pro-

jets de création d'ouvrages hydroélectriques sur le territoire du contrat de rivière tant que le classement des cours d'eau n'est pas réalisé (cours d'eau patrimoniaux au titre du SDAGE et cours d'eau classés au titre de l'article L214-17 de la nouvelle loi sur l'eau). Le cas de la création d'un barrage sur la Santoire a particulièrement été abordé et a justifié cette demande de moratoire. L'établissement de principes directeurs en matière d'hydroélectricité comme par exemple la définition de zone aménageable ou non en lien avec le SDAGE (**), l'optimisation des ouvrages existants, la réalisation d'économie d'énergie.

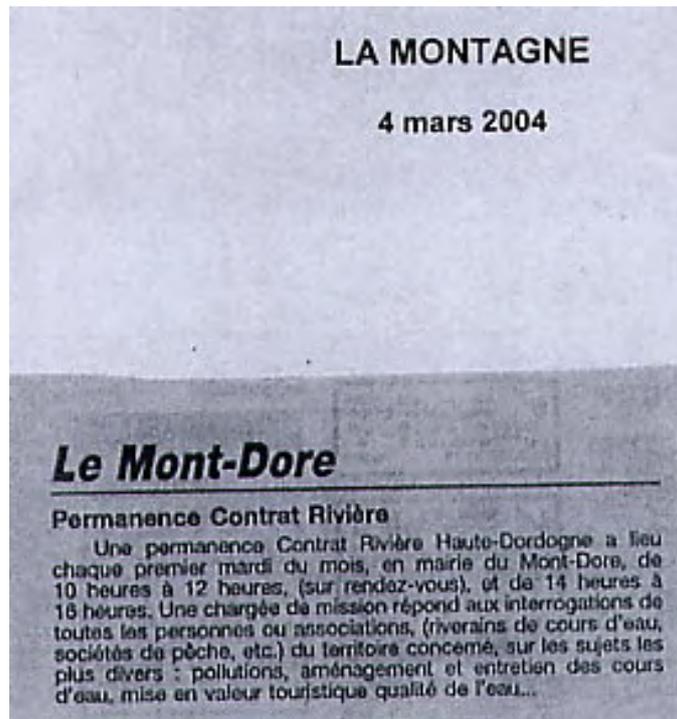
Au niveau de la mise en valeur touristique du territoire en lien avec les cours d'eau, la réhabilitation des sources de la Dordogne sur la commune du Mont-Dore (63) prend une dimension interdépartementale et interrégionale avec la valorisation de la vallée de la Dordogne jusqu'à l'estuaire de la Gironde. Il est envisagé une renaturation du site avec une symblogisation et une information/signalisation adaptée. Pour ce qui concerne la suite du contrat de rivière, le Comité de Rivière a décidé de prolonger le contrat initial de 3 ans tout en lançant une réflexion sur la mise en place d'un SAGE sur l'amont de la Dordogne. La prolongation du contrat de rivière débutera en juin 2008.

(*) Le bilan de l'état d'avancement du Contrat de Rivière est téléchargeable sur le site Internet d'Epidor www.epib-dordogne.fr dans la page contrat de rivière Haute Dordogne.

(**) SDAGE : schéma directeur d'aménagement et de gestion des eaux.



Des permanences du contrat de rivière



La contribution à certaines manifestations

LA MONTAGNE

27 mai 2004

LA BOURBOULE

Correspondants : Annie Guillerault - 20 route de Tulle, 63760 Bourg-Lastic - Tél. 04.73.21.84.51, e-mail : Annie.Guillerault@wanadoo.fr ; ou @ Bernard Belot, au Copain Davard ou Mont Dore - Tél. 04.73.65.24.37.

Remue-ménage constructif



COLLECTE. Trente sacs de débris.

L'opération « Remue-ménage sur la Dordogne » terminée, Violette Erragne et Céline Serraut, conceptrices du projet avec l'aide de la municipalité, dressaient un bilan satisfaisant de cette première édition. Le nettoyage des berges de la rivière (soit 8 km), auquel participaient plus de cinquante personnes autour du garde-pêche Philippe Ceaux et de représentants du Parc des Volcans Fabien Brosse et Vincent Molinier, a permis de collecter trente sacs de débris. Très suivie aussi, la visite guidée de l'usine d'épuration.

En mairie, les ateliers pédagogiques mis en place permettaient aux jeunes de comprendre la notion d'environnement, la vie dans l'eau. Ils participaient également à des expériences sur l'érosion et le principe de la station d'épuration. Films, vidéos, dessins d'enfants des écoles de la commune et une maquette de 6 mètres installée dans le hall complétaient clairement l'information.

Viviane Battut, d'EPIDOR, expliquait, de son côté, le contrat rivière de la Dordogne, démarche contractuelle où les signataires (Etat, département, communes, etc.) s'engagent à joindre leurs efforts pour mettre en place des actions jugées les plus à même de régler les problèmes identifiés dans le secteur concerné.

Alors que Jean-Baptiste M'Boungou, géologue, expliquait le thermalisme bourboulou tout en guidant son groupe dans les rues de la station, de son côté, en soirée et au théâtre municipal, Chantal Chalmin, avec le talent qui est le sien, racontait l'eau et la nature à un public visiblement passionné.

Ce succès permet d'envisager, comme le souhaitent Violette Erragne et Céline Serraut, une opération similaire l'an prochain mais d'ampleur intercommunale en faisant participer Le Mont-Dore et Murat-le-Quaire. ■

Une exposition qui circule sur le territoire

LE REVEIL CANTALIEN

19 mars 2004

Mauriac

Comité de rivière Haute-Auvergne

Les sources de la Dordogne auraient-elles disparu ?

Menez l'enquête en découvrant une exposition actuellement présentée dans le hall d'entrée du Conseil Général du Puy de Dôme.

Si l'on en croit les auteurs de cette exposition, les sources de la Dordogne auraient disparu. Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître le côté dramatique de cette situation vu la réputation de la Dordogne, un des fleuves les plus prestigieux d'Europe. Il abrite en effet huit espèces de poissons migrateurs, dont les plus réputés d'entre eux, le saumon et l'esturgeon et il revendique le statut de "sourire de la France".

Alors où sont passées les sources ? Qui s'en serait emparé et qui serait à l'origine de la disparition ?

Alain Bordes, photographe, Jacques Hurtaud, dessinateur humoriste, et Guy Pustelnik, biologiste spécialiste des dragons, accompagnent le lecteur dans une quête difficile. Mais dans cette recherche, ils ne sont pas seuls. Le visiteur découvre avec stupeur que la Dordogne est fréquentée par un dragon le "Coulobre" aussi appelé la "Gratusse" dont la réputation sulfureuse n'est à l'évidence pas usurpée. Cet animal terrifiant recherche lui aussi la Dordogne, car comme le saumon il doit revenir là où il est né pour survivre et se reproduire. Le problème pour le Coulobre c'est qu'il est parti depuis longtemps et le visiteur va découvrir avec stupeur tous les changements auxquels



cet animal se trouve confronté dans sa quête.

Si les populations riveraines de la Dordogne ont longtemps craint l'animal, lui souffre visiblement des modifications apportées par l'homme à son environnement.

Alain Bordes, photographe, nous emmène à la découverte de paysages superbes, du massif du Mont Dore, des alpages, des sources thermales. Jacques Hurtaud, le dessinateur, insère le Coulobre au milieu d'un dédale d'obstacles et de difficultés décrits par le biologiste.

Cette exposition se présente sous

la forme peu orthodoxe d'une œuvre livresque géante, d'un livre aux dimensions impressionnantes, à l'intérieur duquel le lecteur aura certainement envie de pénétrer à la suite du Coulobre.

Pour les auteurs, pour le Coulobre, comme pour le Président du Comité de rivière, la reconquête des sources est un enjeu essentiel à prendre très au sérieux mais tout en gardant l'humour comme carburant.

L'exposition : entrée du Conseil Général du Puy de Dôme – 24 rue Saint Esprit – 63033 Clermont-Ferrand, jusqu'à la fin Avril.

LA MONTAGNE
27 mai 2004

LE MONT-DORE
Correspondant : Bernard Bellec - tél/fax : 04.73.55.24.37 ou 04.73.55.00.91 e-mail : bernard.bellec@42.w

Livres géants pour grande rivière

Il est l'emblème d'EPIDOR, établissement public administré par des conseillers généraux qui regroupe les six départements traversés par la Dordogne, dont le but est de favoriser un développement coordonné et durable du bassin de cette rivière. Le Coulobre possède une tête de dragon, un corps de serpent avec de puissantes pattes et serait originaire du Sancy. C'est lui que les visiteurs du bureau de tourisme peuvent découvrir en feuilletant l'immense livre-exposition racontant la reconquête des sources de la Dordogne. Car ses sources auraient disparu si l'on en croit le Coulobre et ses créateurs. A travers ses pages et ses auteurs, on y apprend tout ce qui est bon de savoir sur la rivière Espérance : son patrimoine, ses richesses naturelles, le thermalisme, la qualité de ses eaux, son développement touristique, etc. Et cela grâce à de nombreux intervenants locaux



ESPÉRANCE. Jean Monneron, président de la société de pêche du Mont-Dore, feuilletant le livre.

historiens comme Marcel Bou- Jean-Baptiste M'Boungou, ac- montagne, ou Paul Ruef, pour
teiller, spécialiste en géologie : compagnateur en moyenne ne citer qu'eux. ■

LA MONTAGNE
17 janvier 2006

LARODDE

La reconquête des sources de la Dordogne

L'exposition, actuellement présentée en mairie, a pour thème les sources de la Dordogne. Pour les auteurs, celles-ci auraient disparu. Tout le monde s'accorde cependant à reconnaître le côté dramatique de cette situation vue la réputation de la Dordogne, une des rivières les plus prestigieuses d'Europe. Elle abrite en effet huit espèces de poissons migrateurs, dont les plus réputés d'entre eux, le saumon et l'esturgeon et revendique le statut de « sourire de France ».

Alors où sont passées les sources ? Quelle est l'origine de la disparition ? Alain Bordes, photographe, Jacques Hurtaud, dessinateur humoriste, et Guy Pustelnik, biologiste spécialiste des dragons, accompagnent le lecteur dans une quête difficile.

Dans cette recherche, ils ne sont pas seuls. Le visiteur découvre avec stupeur que la Dordogne est fréquentée par un dragon le « Coulobre » aussi appelé la « Gratusse » dont la réputation sulfureuse n'est à l'évidence pas usurpée. Cet animal terrifiant recherche lui aussi la Dordogne, car comme le saumon il doit revenir là où il est né pour survivre et se reproduire.

Le problème pour le Coulobre est qu'il est parti depuis longtemps... Le visiteur va donc découvrir tous les changements auquel cet animal se trouve confronté dans sa quête. Si les populations rivérales de la Dordogne ont longtemps craint le dragon, lui souffre visiblement des modifications apportées par l'homme à son environnement.

Alain Bordes emmène le public à la découverte de paysages superbes du massif du Mont-Dore, des sources thermales. Jacques Hurtaud insère le Coulobre au milieu d'un dédale d'obstacles et de difficultés décrits par le biologiste.

Cette exposition se présente sous forme peu orthodoxe d'un livre aux dimensions impressionnantes, à l'intérieur duquel le lecteur aura certainement envie de pénétrer. Pour les auteurs, pour le Coulobre, comme pour le président du comité de rivière Haute-Dordogne, Gérard Bettefeld, la reconquête des sources est un enjeu essentiel à prendre très au sérieux mais tout en gardant l'humour comme carburant. ■

Pratique. L'exposition est présentée en mairie de Larodde : les lundi, mardi, jeudi de 8 heures à 12 heures et de 13 heures à 17 heures ; le vendredi de 8 heures à 12 heures et 13 heures à 16 heures, tél. 04.73.22.22.13.



ORIGINALE. L'exposition se présente sous la forme d'un livre...



Des actions spécifiques

LA MONTAGNE
1^{er} juin 2006

ENVIRONNEMENT ■ La station d'épuration de La Bourboule travaille à sa mise aux normes européennes

Un maillon dans le Contrat de rivière

Pendant que mardi, on votait à Paris la loi sur l'eau, à La Bourboule, les élus ouverts posaient la première pierre de la nouvelle station d'épuration.

GAELLE CHAZAL

«Nous sommes réunis aujourd'hui pour déclarer officiellement le lancement des travaux de la deuxième tranche de la station d'épuration de la haute Dordogne ».

Progrès escomptés

C'est par ces quelques mots que la présidente du SIVOM de haute Dordogne, Danielle Muller, a accueilli, mardi, des représentants de l'État et de sociétés (*) au sein de la station d'épuration des Pradèilles, sur la commune de Saint-Sauves, à l'occasion de la pose de la première pierre de la future station d'épuration.

Même si, comme elle l'a notée, « cette première pierre est un peu symbolique. Parce que les travaux de mise aux normes ont débuté fin 2005 ». Des travaux qui visent à rendre cette station compatible



SYMBOLE. Chaque élu présent a rédigé quelques lignes sur une feuille de papier qui a été déposée dans un tube en inox, placé par Danielle Muller dans un regard en béton rempli de mortier, prochainement coulé dans la future construction.

ment. La qualité de l'eau se dégrade... C'est regrettable, parce qu'on a une très belle rivière ! Il y a beaucoup d'études et peu de résultats ».

Résultats qui devraient cependant apparaître dans les années à venir. Comme l'ont souligné les élus, cette station d'épuration est l'un des maillons essentiels du Contrat de rivière qui ambitionne pour 2015 « des masses d'eau en bon état partout ».

En attendant la station de La Bourboule nécessitera une augmentation de la redevance des usagers. Puisque prévue pour environ 30.000 équivalents habitants, le coût en sera assumé par 5.000 ».

(*) Étaient notamment présents Jean-Yves Gouttebel, président du Conseil général ; Gérard Berenteuf, vice-président du Conseil général et des élus des communes adhérentes et des représentants de sociétés comme Epidor.

avec les nouvelles normes européennes, dans le cadre du Contrat de rivière haute Dordogne. Et qui devraient « améliorer l'efficacité de la station, et protéger de manière durable l'environnement privilégié dont bénéficie la Haute-Dordogne. À l'heure actuelle, elle traite partiellement les effluents du Mont-Dore, de La Bourboule et de Murat-le-Quaire par un procédé physico-chimique insuffisant pour assurer l'élimination de la pollution carbonée et la dénitrification ».

Des manques que la future station devrait participer à combler, en venant se greffer à la structure déjà existante, l'agrandissant de 450 m² (surface au sol) et d'une aire à boue de 33 m par 14 m.

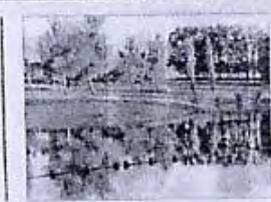
« L'ensemble ressemblera à un gros chalet, relève François Duval, directeur adjoint de Travaux publics du Centre. Il offrira des garanties sur la qualité de l'eau traitée ; sur l'environnement en limitant les odeurs et le bruit, et en respectant une intégration paysagère ».

Des garanties qui paraissent ne satisfaire qu'à moitié les membres de Sancy pêche, venus en petite délégation ce jour-là pour témoigner des efforts restant à faire : « Nous sommes satisfaits par les normes de la station d'épuration, mais d'autres offrent encore de graves dysfonctionnements. Sur les 55 stations situées sur la Dordogne, seulement sept fonctionnent à peu près correcte-

Les travaux

Budget. Son coût se chiffre à 5.300.000 € HT, dont 522.266 € proviennent de l'État, 1.815.794 € du Conseil général et 1.855.000 € de l'Agence de l'eau. L'exécution des travaux a été confiée à France Assainissement, TPC et Sophie Supères. Ils devraient s'achever en juillet 2007.

LA MONTAGNE
22 janvier 2007



LA RAMADE Une étude diagnostic pour le plan d'eau

À cheval sur le Puy-de-Dôme et la Creuse, le plan d'eau de la Ramade est géré par la commune de Giat. Des activités nautiques et de pêche à la ligne y sont pratiquées toute l'année. Or, la qualité de l'eau de cette retenue s'est dégradée et la baignade a été fermée durant les étés 2002, 2003 et 2004 du fait de la prolifération de cyanobactéries, consécutive à une eutrophisation importante.

Afin d'identifier les nutriments (phosphore et azote), à l'origine du problème et de proposer des solutions techniques et financières pour améliorer durablement la qualité de l'eau, une étude diagnostic sera réalisée, sous maîtrise d'ouvrage de la commune de Giat. Le Conseil général interviendra à hauteur de 5 % (1.252 €), de l'opération chiffrée à un total de 25.050 € ».



LA DEPECHE D'AUVERGNE

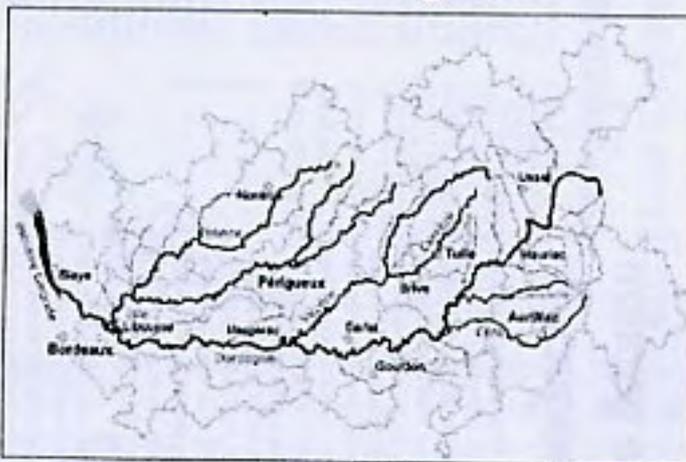
ZONE INDUSTRIELLE DE MONTPLAIN
15107 SAINT FLOUR CEDEXTel: 04 71 60 08 08
08 MARS 2005(bihebdomadaire)
HS -0001278666-

Anargus de la p.

Copie interdite sans autorisation du C.F.C.

BASSIN DE LA HAUTE-DORDOGNE

Etude de gestion des effluents fromagers



La fabrication de fromages, qu'elle soit artisanale ou industrielle, produit des effluents qui, rejetés dans les rivières et les retenues, contribuent à dégrader la qualité de l'eau sur le bassin de la haute Dordogne. C'est pourquoi EPIDOR (Établissement public territorial du bassin de la Dordogne) a lancé, le 9 décembre 2004, une étude sur la gestion des effluents agricoles chez les producteurs fromagers présents sur le territoire du contrat de rivière Haute Dordogne.

Cette étude, confiée au bureau d'études NCA, remporte l'adhésion et la collaboration active de l'ensemble des syndicats AOC fromagers (Saint-Nectaire, Cantal, Salers, Fourme d'Ambert, Bleu d'Auvergne) et des associations de professionnels du territoire, des Chambres d'Agriculture, des services techniques de l'Etat, des Agences de l'Eau Adour Garonne et Loire Bretagne, des Départements du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse et du Puy-de-Dôme, les Régions Auvergne et Limousin et des Parcs Naturels Régionaux du territoire, le Parc des Volcans

d'Auvergne et le Parc Mille-vaches Limousin. Une enquête est actuellement menée auprès de 240 producteurs fromagers répartis sur les vallées de la Rhue, de la haute Dordogne, du Chavanon, du Dognon et du Lys. Ce diagnostic complet permettra de dresser un bilan précis de la situation actuelle, avec, en parallèle, une recherche de toutes les solutions de valorisation et de traitement du lactosérum (petit lait) et des autres effluents agricoles (lisier, fumier, eaux de lavage...).

L'étude aboutira, fin 2005, à proposer les meilleures techniques de traitement et de valorisation des effluents fromagers pour les exploitations agricoles de la haute Dordogne.

Tout au long de l'année 2005, des portes ouvertes et des réunions d'animation seront engagées afin de diffuser une information pratique pour encourager les producteurs à mettre en oeuvre une gestion des effluents fromagers plus respectueuse de l'environnement qui contribuera positivement à l'image de marque de la haute Dordogne et des fromages d'Auvergne.

L'AUVERGNE AGRICOLE

5 janvier 2006

Effluents fromagers → La reconquête de la qualité des eaux constitue l'objectif prioritaire du contrat de rivière Haute Dordogne.

Pour une meilleure gestion des effluents fromagers

Le comité de rivière, présidé par Gérard Diétfeld, vice président du Conseil Général du Puy-de-Dôme, chargé de l'Environnement, a demandé à EPIDOR (*), en tant que structure animatrice du Contrat, de réaliser une étude sur la gestion des effluents agricoles.

Cette étude, débutée en décembre 2004, a permis de réaliser dans un premier temps un diagnostic des 161 producteurs fromagers du territoire et de dresser un bilan de la situation actuelle. Des systèmes de traitement et de valorisation des effluents (lactosérum, eaux de lavage des salles de traite, lisier, fumier...) adaptés au territoire du contrat de rivière ont ensuite été présentés.

Le comité de pilotage a validé le principe de mise en place d'un programme d'actions sur 5 ans pour le traitement et la valorisation des effluents fromagers sur le territoire du contrat de rivière.

Ce programme prévoit une réhabilitation de 20 sites par an pour un coût total estimé à 3.906.000 €.

Les conditions de réussite de



Journée portes ouvertes chez M. Manpon à la Tour d'Auvergne le 21 octobre 2005 en présence de Bernard Favodon, conseiller général chargé de l'Agriculture et François Marion, conseiller général de La Tour d'Auvergne

ce programme d'actions sont :

- la mise en place d'une information auprès des producteurs sur les systèmes de traitement et de valorisation adaptés du territoire, sur les aides, les relais ..., en garantissant une réponse à chaque producteur,
- la mise en place d'un financement incitatif,
- la mise en place de 2 sites pilotes et d'un accompagnement

des producteurs pour la création de nouveaux bâtiments ou la réhabilitation de bâtiments existants.

Les modalités techniques et financières de mise en oeuvre des différentes solutions seront précisées en 2006.

(* EPIDOR (Etablissement public territorial du bassin de la Dordogne) est une entente inter-



Journée portes ouvertes chez M. Faigoux à Chastreix le 21 octobre 2005 en présence du sous-préfet d'Issoire, de Bernard Favodon et François Marion.

départementale qui regroupe l'ensemble des départements concernés par la rivière Dordogne. Le territoire du contrat de rivière Haute

Dordogne concerne quatre départements : le Puy de Dôme, le Cantal, la Corrèze et la Creuse et deux régions l'Auvergne et le Limousin.



LA MONTAGNE
29 avril 2005

LE MONT-DORE

Aux petits soins avec la Dordogne

Une réunion s'est tenue, dernièrement, au Mont-Dore, pour lancer une étude de programmation des interventions sur les berges et le lit de la rivière Dordogne. Cette étude inscrite au programme d'actions du contrat de rivière Haute-Dordogne est portée par le SIVOM Haute-Dordogne. Elle est financée par l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et le Conseil général du Puy-de-Dôme.

La réunion, présidée par Danielle Muller-Faure, présidente du SIVOM Haute-Dordogne et maire de Murat-le-Quaire, a rassemblé les acteurs principaux de l'amont du bassin versant de la Dordogne : communes, Communauté de communes, Fédération de pêche du Puy-de-Dôme, organismes socio-professionnels, associations de pêche, services de l'Etat, Parc naturel régional des volcans d'Auvergne, EPIDOR...

Le bureau d'études Biotec, fort d'une expérience de vingt ans dans l'analyse des cours d'eau à l'échelle nationale, a présenté le déroulement des opérations avec, notamment, la réalisation préalable d'une reconnaissance de terrain le long des berges de la Dordogne sur les communes du Mont-Dore, de La Bourboule et de Murat-le-Quaire en avril-mai ; l'établissement d'un programme de travaux qui sera soumis à enquête publique pour l'obtention d'une déclaration d'intérêt général (DIG) à partir de septembre prochain et la sensibilisation et la formation des professionnels vis-à-vis de la gestion de la Renouée du Japon, espèce invasive qui a colonisé les berges des cours d'eau au niveau des agglomérations, qui déstabilise les berges et prolifère par dissémination vers l'aval.

Des priorités

Lors de la réunion, chaque partenaire a pu exprimer ses attentes et ses besoins en fonction de leur priorité et des urgences : la sécurité et la mise en valeur de la Dordogne avec la restauration de berges de la rivière, comme notamment la restauration des murs de soutènement le long des berges, la gestion et la restauration des boisements riverains ; la lutte contre les inondations et l'enfoncement du lit de la rivière par la mise en place de seuils noyés et semi noyés et la gestion des atterrissements et la lutte contre la Renouée du Japon.

Danielle Muller a conclu cette réunion en exprimant sa satisfaction dans la mise en œuvre de cette opération qui va enfin se concrétiser et en annonçant que ce programme d'aménagements permettra de réaliser les premiers travaux sur les berges et le lit de la Dordogne courant 2006. ■

LA MONTAGNE
27 décembre 2005

CHAMPS-SUR-TARENTAINE

Etudier l'envasement du lac de La Crégut



Une étude sur le lac de La Crégut, opération dont la Maîtrise d'Ouvrage sera assurée par la communauté de communes Sumène-Artenaise (CCSA), a officiellement démarré, dernièrement, en mairie de Champs-sur-Tarentaine. Ce premier comité de pilotage (*) a été l'occasion de rappeler les grands objectifs de cette étude, à savoir : identifier les mécanismes provoquant l'eutrophisation et l'envasement du lac, et préconiser des solutions pour lutter contre ces phénomènes.

« Les enjeux sont doubles, a rappelé Marc Maisonneuve, président de la CCSA, il s'agit de sauvegarder un patrimoine d'exception et d'anticiper d'éventuelles modifications pouvant affecter le Lac de Lastioules. Ce dernier est le support d'une activité touristique importante pour notre territoire ».

Après consultation, c'est l'université Blaise-Pascal de Clermont-Ferrand qui a été retenue pour mener à bien cette étude. Certaines mesures nécessitant une présence quotidienne seront néanmoins assurées par des bénévoles de l'Association de Sauvegarde du lac de La Crégut, grâce à des équipements fournis par EDF, également partenaire de l'opération. Ce n'est qu'une fois le lac dégelé que les premières campagnes de mesure pourront démarrer. Elles devraient se poursuivre pendant un an, « un minimum pour bien comprendre le fonctionnement du lac », précise les spécialistes. Afin de tirer les premiers enseignements de l'étude, le comité de pilotage s'est donné rendez-vous début mars. ■

(*) Le comité de pilotage est constitué de représentants d'une trentaine de structures (Etat, associations, collectivités territoriales...). Parmi ceux-ci, les partenaires financiers sont : les Conseils généraux du Cantal et du Puy de Dôme, l'Agence de l'Eau Adour Garonne, le Conseil régional d'Auvergne et EDF.

ÉTUDE. Un comité de pilotage s'est réuni, dernièrement, pour lancer une étude sur l'envasement du lac de La Crégut.



LA MONTAGNE

5 mai 2006

LE MONT-DORE

Correspondent | Bernard Bulet Tél. 04 73 81 93 91/04 71 64 24 37

Mieux combattre les renouées asiatiques

Les plantes comme les renouées asiatiques (principalement la renouée du Japon), ont un impact sur l'environnement. De leur invasion résultent un appauvrissement biologique, une modification des propriétés des sols ainsi qu'une perturbation des comportements de la faune.

A l'initiative du SINOM de la Haute-Dordogne, en concertation avec les représentants d'EPIDOR (*), une journée de sensibilisation a été organisée sur l'invasion de ces renouées asiatiques.

Nicolas Debtais, ingénieur spécialisé dans l'aménagement hydroécologique et la restauration des cours d'eau a notamment abordé les problèmes d'érosion ainsi que les pratiques de gestion ou d'entretien qu'il conviendrait de mettre en place.

Pour lutter contre ces plantes, il faut d'abord oublier l'idée de les éradiquer. Il faut également stopper toute pratique de gestion et d'entretien favorisant (ou facilitant) l'extension de ces espèces, vers des secteurs d'où elles sont absentes aujourd'hui.

Il faut encore compléter le fauchage par le brûlage des produits coupés et aussitôt



CONFÉRENCE. La Dordogne une rivière à protéger des plantes invasives et de leurs dégâts.

poursuivre des travaux d'ensemencement ou de replantation d'arbustes, déplacer les terres retournées, éviter la réalisation de travaux de confortement de berge au moyen de techniques issues du génie civil... »

(*) En présence des services techniques chargés des espaces verts des communes concernées ainsi que des riverains.

LA MONTAGNE

23 mai 2005

LE MONT-DORE

Retour aux sources de la Dordogne

Une réunion s'est tenue, dernièrement, au Mont-Dore pour lancer le projet de mise en valeur des sources de la Dordogne, situées au pied du puy de Sancy. Cette opération, inscrite au programme d'actions du contrat de rivière de haute Dordogne, est portée par la commune du Mont-Dore et est financée par l'Europe, l'Etat, la région Auvergne et le Conseil général du Puy-de-Dôme.

Jean-François Dubourg, maire du Mont-Dore, a réuni tous les partenaires concernés : la Communauté de communes du Sancy, le SIVOM Haute Dordogne, la Société d'économie mixte gestionnaire des pistes de ski (société des remontées mécaniques), l'Office de tourisme du Sancy et le bureau de tou-

risme du Mont-Dore, le parc naturel régional des Volcans d'Auvergne, les services de l'Etat, le Conseil général du Puy-de-Dôme, le Conseil régional d'Auvergne, l'ONF, l'architecte des Bâtiments de France et EPIDOR.

Le prestataire de cette opération, VSP, a présenté le déroulement de sa mission : la réalisation d'un projet d'aménagement visant la reconquête paysagère des sources de la Dordogne par la mise en place d'une scénovision et la mise en valeur d'un sentier de randonnée qui débiterait aux sources de la Dordogne et se prolongerait le long de la rivière jusqu'au bourg du Mont-Dore. Et la valorisation du projet par des actions de communication pour générer une réappropriation sociale

des sources de la Dordogne et de la rivière et pour informer régulièrement le public de l'état d'avancement des projets.

Les élus et les partenaires du secteur d'études souhaitent que la mise en valeur des sources de la Dordogne se réalise dans un projet de territoire cohérent sur l'amont de la val-

lée de la Dordogne et qu'elle bénéficie, à terme, de la reconnaissance de la rivière Dordogne, mondialement connue.

Jean-François Dubourg a conclu cette réunion en souhaitant que ce projet avance rapidement et en espérant que les premiers aménagements seront effectifs en 2006. ■

ANIMATIONS. Aujourd'hui lundi : à 18 heures, cocktail d'accueil à la salle des Conférences. ■

CONCOURS DE PÊCHE AU GUÉRY. La société des pêcheurs à la ligne du Mont-Dore organise, jusqu'au 30 septembre, un concours de pêche sur le site du lac du Guéry. Deux coupes sont en compétition pour la plus grosse truite ou saumon et pour le plus gros poisson. Et, par tirage au sort entre tous les participants, plusieurs lots de valeur seront mis en jeu. Vérification et enregistrement des pesées : Jean Leclerc (Juge arbitre officiel), Auberge du Lac. ■

LA MONTAGNE

29 juillet 2006

MURAT ■ Un élément précieux du patrimoine cantalien réhabilité par un professeur et ses élèves

La seconde vie du moulin de Drils

Lové dans une petite vallée de la commune de Diènné, le moulin de Drils, arrêté depuis plus de 90 ans, pourra bientôt à nouveau moudre du grain.

C'est l'histoire d'une renaissance. L'histoire d'un petit moulin qui ne soule plus depuis bien longtemps, mais qui a su résister aux outrages du temps et garder son caractère intact. L'histoire d'un moulin à eau de Diènné, donné à la commune de Diènné par son ancien propriétaire. Son architecture solide et soignée fait de lui un merveille du patrimoine cantalien.

Un moulin datant du XVII^e siècle

Datant du XVII^e siècle, il ne fonctionne plus depuis environ 90 ans et menaçait de tomber.

Info plus

Aider. Le projet de réhabilitation du moulin a reçu le soutien du Rectorat de Diènné-Feyrieud, de la Direction Régionale des Affaires Culturelles d'Auvergne et de la Fédération nationale du BTP.



PASSION. Bernard Rougerie, professeur d'ébénisterie au lycée professionnel de Murat, a fait de cette réhabilitation un beau projet pédagogique.

ber en ruine, victime notamment de la tempête de 1999. Des premiers travaux ont per-

mis de mettre le petit édifice à l'abri des intempéries. Puis, lors d'une journée portes-ou-

vertes au lycée professionnel Joseph-Constant de Murat, Marie-Simone Chanson,

maire de Diènné, fait la rencontre de Bernard Rougerie, compagnon du devoir et professeur d'ébénisterie. Les deux passionnés de patrimoine évoquent le moulin de Drils. Bernard Rougerie décide alors de prendre à bras-le-corps sa réhabilitation.

Banclevé, crapaudine, pivot, moyeu, tambour...

Un seul objectif pour cet amoureux du travail bien fait : le moulin doit à nouveau moudre le grain. Commence alors un long mais passionnant travail de recherches. L'apprenti menuisier demande des conseils à des experts et puise dans les archives des textes relatifs aux moulins à

eau. Après avoir remplacé la porte d'entrée et le petit volet avec ses élèves, il s'attaque ensuite à la reconstitution du mécanisme.

Un atelier de pratique artisanale voit le jour et se rassemble autour de Bernard Rougerie, des lycéens volontaires qui, chaque mercredi après-midi, participent à la réalisation des pièces du mécanisme grandeur nature après avoir conçu une maquette au 1/10^e qui restitue le moulin en état de fonctionnement.

Coullée en chêne, banclevé en platane, axe de rotation appelé pivot et crapaudine, moyeu en frêne, tambour composé de ceintres en pin sylvestre, ocillard, jupe en cuir, auge de récupération... Tout est prêt à intégrer le moulin afin de le faire tourner à nouveau. Un véritable rêve que Bernard Rougerie et ses élèves pourraient concrétiser très bientôt. ■

Un projet récompensé par la FFB Cantal

La Fédération du bâtiment du Cantal a récemment salué et récompensé, en leur remettant un chèque, les élèves du LEP de Murat qui participent à ce projet. « Pour nous, Fédération française du bâtiment du Cantal, cette remise de chèque est une récompense et un encouragement pour un chantier de réhabilitation qui mêle à la recherche technique, la précision, la patience, la volonté et le savoir-faire incontournable. Des qualités qui font que, aujourd'hui, nous sommes toujours et encore plus fiers d'être du bâtiment. » Il y a deux ans, à l'occasion de leur 44^e assemblée générale, les responsables cantaliens du BTP avaient conduit leur président national, Christian Bothy, au lycée professionnel de Murat, pour lui faire découvrir le projet de réhabilitation du moulin. ■

LE REVEIL CANTALIEN

29 juillet 2005

Riom-ès-Montagnes

Inauguration de l'axe vert

Oui, soyez fiers de vos installations sportives dignes d'une ville de 20 000 habitants. Une volonté politique de longue date et des associations sportives actives ont fait de ce chef lieu de canton un centre sportif aux nombreuses infrastructures. C'est en présence de Pierre-Joël Bonié, président du Conseil Régional d'Auvergne, de Monsieur le Sous-préfet de St-Flour que Guy Deteil, maire de la commune et son conseil municipal ont inauguré "l'axe vert", sentier de promenade au cœur de la ville, long de près de 2 kms, serpentant le long de la rivière Véronne.

Dans l'esprit de concevoir un projet d'aménagement durable lié à son environnement, la commune a souhaité mettre en valeur les berges de cette rivière et ainsi améliorer la vie des habitants. La municipalité a eu la volonté de reconquérir cet espace linéaire et vivant en créant l'axe vert. Cet axe ombragé, éclairé dès la nuit tombée, offre aux promeneurs une autre vision de la ville et permet de déambuler au fil de la Véronne en toute sécurité. Les déplacements motorisés y sont interdits. Les personnes à mobilité réduite disposent désormais d'un chemin de promenade agréable auquel ils accèdent facilement. "Ce n'est pas qu'un chemin de promenade, c'est aussi un lien entre toutes les installations sportives", c'est un lieu de détente et de convivialité. On s'y croise, on profite, on s'arrête, on discute et on repart", comme l'a souligné Monsieur le Maire dans son allocution.



Cette voie dessert le gymnase et son mur d'escalade, équipement qui a permis la création d'une classe escalade au collège, plus loin vous découvrez près du camping, 3 bâtiments d'hébergements collectifs accueillant des groupes de 44 personnes. Des stagiaires sportifs peuvent venir y séjourner pour s'entraîner du fait des installations exemplaires de la commune. Un peu plus loin vous avez sur votre gauche le Centre de soins de Champseur, vous continuez et à gauche un centre aqua-récréatif avec toboggan et piscine couverte hors saison estivale. Les tennis sont là à deux pas, l'un couvert "J. Roche" et trois de plein air. Un parking accueille les spectateurs des trois stades (foot-ball/rugby)

dont un avec tribune. Enfin pour compléter l'ensemble, le Dojo et le Boulodrome couvert avec parking, celui-ci a été inauguré ce jour, le parcours se prolonge jusqu'à un parking faisant face à la Zone artisanale de Saussac.

L'idée de ce parcours avait été émise par Augustin Marlier en 1996, présent lors de cette inauguration. Le coût total de l'opération est de 350 000 euros comprenant les travaux, les plantations, l'éclairage, le balisage et le mobilier. Le financement a été réalisé avec le FEDER (fonds européens), le Conseil Régional dans le cadre d'aide au développement des petites villes et la Dotation Globale D'Équipement.

J.-P. Lagane

LA MONTAGNE

2 octobre 2007

MERLINES ■ La station d'épuration est désormais opérationnelle

Avec la mise en service d'une nouvelle station d'épuration, située sur la commune de Merlines, c'est le retour à une qualité environnementale quasi normale pour la faune et la flore.

Dans le prolongement logique des importants travaux de réfection des réseaux d'eaux usées qui ont concerné les communes d'Eygurande, Merlines et Monestier-Merlines, une nouvelle station d'épuration a été construite à l'aval, dans le vallon où s'écoule le ruisseau de la Ruelle, sur la commune de Merlines, à la diligence de la Communauté de communes du Pays d'Eygurande.

991.000 €

Cette nouvelle installation, destinée à supporter l'afflux d'eaux usées d'une population de 2.500 personnes, doit permettre le retour à une qualité environnementale quasi normale de la faune et de la flore situées à l'aval, ainsi que l'a précisé le président de la Communauté de communes, Pierre Chevalier, lors de l'inauguration qui s'est déroulée en présence de Jean-Pierre Dupont, président du Conseil général, du sous-préfet d'Ussel, des concepteurs et des réalisateurs

Le souci de l'environnement



INAUGURATION. Le président Dupont a coupé le ruban qui barrait l'entrée des installations.

du projet, des élus, des techniciens, etc.

Sur le site, la visite des équipements s'est déroulée sous la conduite de Jean-Paul Chezeau qui, au sein de la Communauté de communes, a conduit l'évolution du projet. Le montant des travaux s'est élevé à 991.000 €; et la réalisation a bénéficié des subventions suivantes : 396.400 € (40 %) du Conseil général; 225.792 € (25 %) de l'Agence de l'Eau Adour Garonne; 99.100 € (10 %) du FEOGA.

Le président Jean-Pierre Dupont, ayant souligné la politique forte que développe le Conseil général en matière d'environnement et particu-

lièrement pour l'eau, s'est félicité de voir le Pays d'Eygurande entrer de plain-pied dans les positions d'avenir préconisées. Il a précisé l'appui apporté par le Département aux initiatives des collectivités locales, avec notamment le schéma départemental d'alimentation en eau potable, le schéma de gestion des cours

d'eau corréziens, le soutien aux schémas communaux d'assainissement, mais aussi par la mise en place de services techniques à l'entretien des stations d'épuration (SA-TEP), la cellule d'assistance technique à l'entretien des rivières (CATER), ou encore le service d'assistance technique à l'exploitation des ouvrages d'eau potable (SA-TEP).

Les lettres du Comité de Rivière

LA MONTAGNE

6 mars 2004

Une lettre d'information pour le contrat Rivière

De parution semestrielle, la première lettre d'information d'Epidor (établissement public territorial du bassin de la Dordogne) et du comité de Rivière Haute-Dordogne vient de paraître.

Elle s'adresse à l'ensemble de la population du territoire du contrat de rivière Haute Dordogne. Il s'étend sur quatre départements : Puy-de-Dôme, Cantal, Creuse et Corrèze, répartis sur deux régions l'Auvergne et le Limousin. Il représente 1.931 km², soit environ 9 % de la surface du bassin hydraulique de la Dordogne et concerne 51.514 habitants. Pour Jean-Yves Gouttebel, président du comité de rivière et vice-président du Conseil général du Puy-de-Dôme, « cette première lettre veut rappeler les enjeux que nous nous sommes fixés : travailler ensemble pour reconquérir un des plus beaux fleuves de France probablement mal préservé vers ses sources. Les thèmes abordés sur la Haute-Dordogne concernent la qualité des eaux, le milieu et les espèces, la mise en valeur touristique, l'animation et le suivi du contrat de rivière ».

Ce document de quatre pages est disponible dans les mairies, bureaux de Communautés de communes.

ISSO IFF

L'UNION DU CANTAL

B P 339
15003 AURILLAC

Tel: 04 71 45 56 40 (biHobdomadaire)
18 FEVRIER 06 VC -0015731839-

COPIE INTERDITE SANS AUTORISATION DU EFC

Environnement

La lettre du contrat de rivière Haute Dordogne N°3

Le troisième numéro de la lettre d'information du Comité de rivière Haute Dordogne est paru. Tiré à 4 000 exemplaires notamment dans les 91 communes et 16 communautés de communes du territoire du contrat, il propose des articles sur la concertation engagée sur le plan d'eau de la Ramade sur le Chavanon, un dossier spécial sur les effluents fromagers et le travail constructif réalisé en collaboration avec le monde agricole avec notamment des journées portes ouvertes dans le Cantal et dans le Puy-de-Dôme, l'aménagement des sources de la Dordogne, les travaux d'assainissement sur la communauté de communes du pays d'Eygurande et le démarrage des travaux de réhabilitation de la station d'épuration du Sivom Haute Dordogne.

Cette lettre est disponible dans toutes les mairies des communes du territoire du contrat de rivière. Elle peut être consultée sur le site Internet d'Epidor : www.eptb-dordogne.fr.

Les journées thématiques d'information

LA MONTAGNE

2 décembre 2004

TAUVES

Correspondant : Jean-Pierre Bernard - Tél. 04.73.21.1197.

Les élus et l'assainissement

De nombreux élus, conseillers généraux et maires du Cantal, de la Corrèze, de la Creuse, du Puy-de-Dôme entre autres se sont retrouvés récemment à la salle polyvalente de Tauves pour participer à une réunion d'information sur l'assainissement non collectif et la mise en place d'un SPANC (service public d'assainissement non collectif) à l'échelle du territoire du contrat de rivière Haute-Dordogne.

La séance a été ouverte par Viviane Battu, chargée de mission EPIDOR (Etablissement public Interdépartemental de la Dordogne), animatrice du Contrat de rivière, qui a présenté les résultats de l'enquête menée auprès des 91 communes du territoire concerné qui traduisent une réelle demande d'informations réglementaires techniques, administratives et financières.

EPIDOR regroupe les six départements traversés par la Dordogne (63, 15, 19, 46, 24, 33). Administré par les conseillers généraux membres, présidé par Bernard Cazeau, sénateur de la Dordogne et président du Conseil général de ce département, il a pour but de favoriser un développement coordonné et durable du bassin de la Dordogne. Il a reçu le mandat de favoriser la concertation, de renforcer les partenariats et d'offrir un service de conseils et d'accompagnement technique et scienti-



TECHNIQUE. Les élus plangent sur l'assainissement.

fique en disposant d'une équipe de spécialistes de la gestion de l'eau.

Marie-Céline Drosne de la MISE (Mission inter service de l'eau) du Puy-de-Dôme s'est attachée à définir les contours de l'assainissement non collectif également appelé assainissement autonome ou individuel et les obligations des collectivités locales.

Alain Lafforgues, de l'Agence de l'eau Adour-Garonne, a développé les modalités de mise en place d'un SPANC, son fonctionnement et ses incidences techniques et financières. Les communes ont l'obligation de contrôler la conception, l'implantation et

la bonne exécution des assainissements non collectifs. De manière facultative, elles peuvent prendre en charge l'entretien de ces dispositifs.

La loi sur l'eau du 3 janvier 1992 et l'arrêté d'application du 6 mai 1996 imposent la mise en place d'un SPANC avant le 31 décembre 2005. A ce jour, sur le territoire du Contrat de rivière Haute-Dordogne, aucun SPANC n'est encore mis en œuvre. Seuls quelques transferts de compétences de certaines communes ont déjà été réalisés auprès de certaines structures intercommunales. Pourtant, des aides sont prévues par les Agence de l'eau (Adour-Ga-

ronne et Loire-Bretagne) jusqu'en 2006 et par certains départements pour créer ses services ou bien pour réaliser des contrôles des ANC.

Gérard Lavastrou, président du Syndicat intercommunal d'équipement de la région de Beaulieu (19) et Céline Borie, technicienne d'une part, Jacques Champy, vice-président de la Communauté de communes des gorges de la Haute-Dordogne (19) et Julien Chassagne, technicien d'autre part, ont présenté à l'assistance deux exemples de mise en place de SPANC : missions, moyens techniques, financement. ■

LA MONTAGNE

20 mai 2006

EYGURANDE

MERLINES

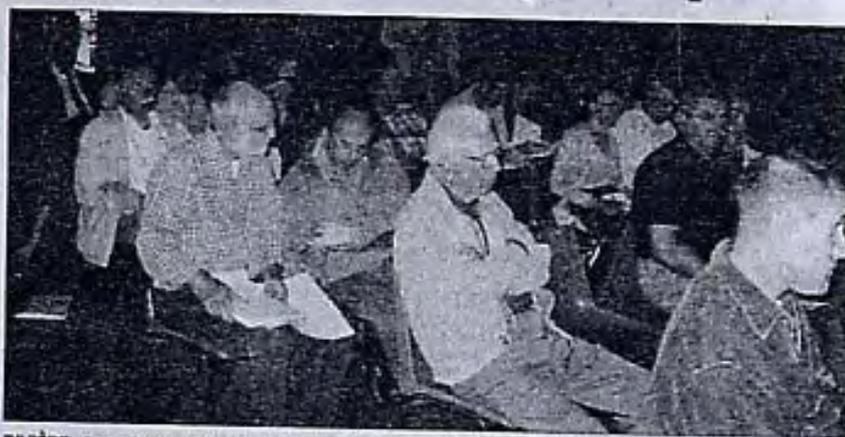
Mieux gérer les milieux aquatiques

Un contrat de rivière veille aujourd'hui sur le haut bassin de la Dordogne, donc à partir des monts du Sancy et ses environs jusqu'à Bort-les-Orgues.

Signé pour une période de cinq ans en juin 2003, il est géré par un comité de rivière Haute-Dordogne, lui-même animé par l'établissement public EPIDOR dont l'antenne de Mauriac est placée sous la responsabilité de Frédéric Moïnot ; l'animatrice étant Viviane Battu. Il implique 4 départements (Puy-de-Dôme, Cantal, Creuse et Corrèze), donc 2 régions (Auvergne et Limousin), et en fait 91 communes, 15 communautés de communes, 2 parcs et 6 pays. Une première réunion d'information vient de se tenir à Merlines, rassemblant les partenaires concernés, représentants des collectivités territoriales, des services de l'Etat, des organismes professionnels, des associations et des usagers, pour faire le point sur l'action entreprise.

Les enjeux principaux du contrat de rivière Haute-Dordogne sont la préservation du patrimoine exceptionnel de ce cours d'eau et l'amélioration de la gestion qualitative et quantitative des eaux et des milieux naturels.

Le contrat de rivière a ainsi



RIVIÈRE. Le comportement de la Haute-Dordogne est à l'ordre du jour.

pour objectif de résoudre à échéance de cinq ans les problèmes spécifiques du bassin, ceux qui ont le plus d'impact sur le milieu et qui mettent en péril les usages de l'eau et leur développement. Les partenaires concernés, privés ou publics, s'étant préalablement concertés, ont ensemble identifié ces problèmes et se sont accordés pour entreprendre une action coordonnée appelée à les résoudre. Le programme d'action entrepris se décline selon cinq axes principaux : l'amélioration de la qualité des eaux, la dynamique fluviale avec notamment la stabilisation du profil en long

de la rivière, la gestion des espèces et des milieux, la valorisation du patrimoine existant et la mise en valeur touristique, des initiatives concernant l'animation et la communication.

Les participants ont été accueillis par Bernard Perrier, maire de Merlines ; et la réunion s'est déroulée sous la conduite de Viviane Battu qui d'entrée de jeu a souligné les motivations du contrat de rivière et rappelé les résultats de l'enquête menée auprès des acteurs locaux, et de Frédéric Moïnot qui est intervenu aussi bien pour souligner l'intérêt du fonctionnement hydrau-

lique et hydrologique des milieux aquatiques que pour diriger les débats sur la gestion des zones humides. Les diverses interventions ont essentiellement porté sur, d'une part, la gestion des cours d'eau, d'autre part sur la gestion des zones humides. Des exemples ont été empruntés à la Communauté de Communes Ussel Meymac et au Conservatoire des Espaces et Paysages d'Auvergne. L'intervention de Christian Bouchardy sur la préservation de la loutre aura été une nouvelle fois remarquée. Evidemment, les questions financières n'ont pas échappé à l'ordre du jour ! ■

LA MONTAGNE

3 novembre 2007

ASSAINISSEMENT ■ Journée d'information pour les élus de la zone du contrat de rivière haute + Dordogne

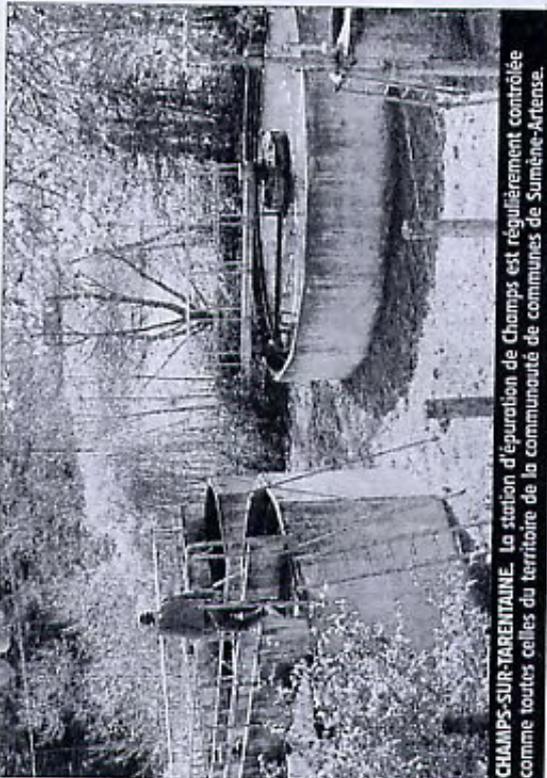
Pour que l'eau soit propre en 2015

Où les installer ? Comment les financer, les entretenir ? Comment être en règle ? Les élus ont passé au cribe le sujet des stations d'épuration.

POMME LABROUSSE

potomelabrousse@montagne.com

Près de six heures de discussion sur l'assainissement : le programme de la dernière réunion Epidor (*), qui rassemblait les acteurs du contrat de rivière Haute-Dordogne, n'était pas spécialement excitant. Pour preuve, l'enquête menée en juillet dernier. À la question « Voulez-vous savoir comment vous doter de moyens techniques spécialisés ? », 78 % des élus avaient répondu par la négative ; 63 % n'étaient pas intéressés par la problématique de l'entretien



CHAMPS-SUR-TARENTAINE. La station d'épuration de Champs est régulièrement contrôlée comme toutes celles du territoire de la communauté de communes de Sumène-Artense.

niel Chevalerey. « Mais il faut qu'un niveau réglementaire, les choses évoluent ».

Sumène-Artense : l'expérience est concluante

L'exemple de la solution adoptée par la communauté de communes de Sumène-Artense, où des agents assurent la surveillance des stations d'épuration, est parlant. « Incontestablement, depuis que nous l'avons mis en place, le fonctionnement des stations s'est amélioré. Nous avons des systèmes très divers, et, pour cela, il faut des spécialistes ». Un avis que partage Bruno Denise, élu conseil général du Cantal.

« La plupart des petites collectivités n'ont pas les moyens de faire fonctionner correctement leurs équipements. Pourtant, des solutions existent, pour mutuali-

ser les moyens tout en conservant la compétence ». Les participants ne sont pas partis les mains vides : Modèles d'arrêtés, de règlements pour les services d'assainissement, extraits de textes officiels, résumé des aides financières disponibles... Guy Fourneret, du conseil général du Puy-de-Dôme, avait rédigé un guide de l'entretien des réseaux et des stations, ainsi que des fiches pratiques. « Pour qu'un système d'assainissement puisse fonctionner, il faut l'entretenir, a-t-il insisté. C'est comme avec une voiture ».

Formation. Jeudi 22 novembre, journée de formation au personnel chargé de l'assainissement collectif des communes du contrat de rivière.

(*) EPIDOR : l'habitat public territorial du bassin de la Dordogne. Il regroupe sept départements (Puy-de-Dôme, Corrèze, Cantal, Lot, Dordogne et Garonne).

valerey, le maire de Champs-sur-Tarentaine, siège au conseil d'administration d'Epidor. Mais son intérêt n'était pas feint, notamment à propos des témoignages des syndicats d'assainissement de La Couze d'Ardes (Puy-de-Dôme) et des bassins de Brassac-Saint-Florentin (Puy-de-Dôme et Haute-Loire).

« Avec les expériences des autres élus, on voit bien qu'il est nécessaire de continuer à se regrouper », a reconnu Da-

d'une station d'épuration : 73 % estiment ne pas avoir besoin de renseignements, sur le choix d'un territoire pertinent.

Pourtant, la réalité prouve le contraire. Le territoire du contrat de rivière comporte 12 systèmes d'assainissement collectif fonctionnant sans station d'épuration, et 65 systèmes complets. Sur ces 65, 44 ne fonctionnent pas de manière satisfaisante. Conséquence : l'eutrophisation

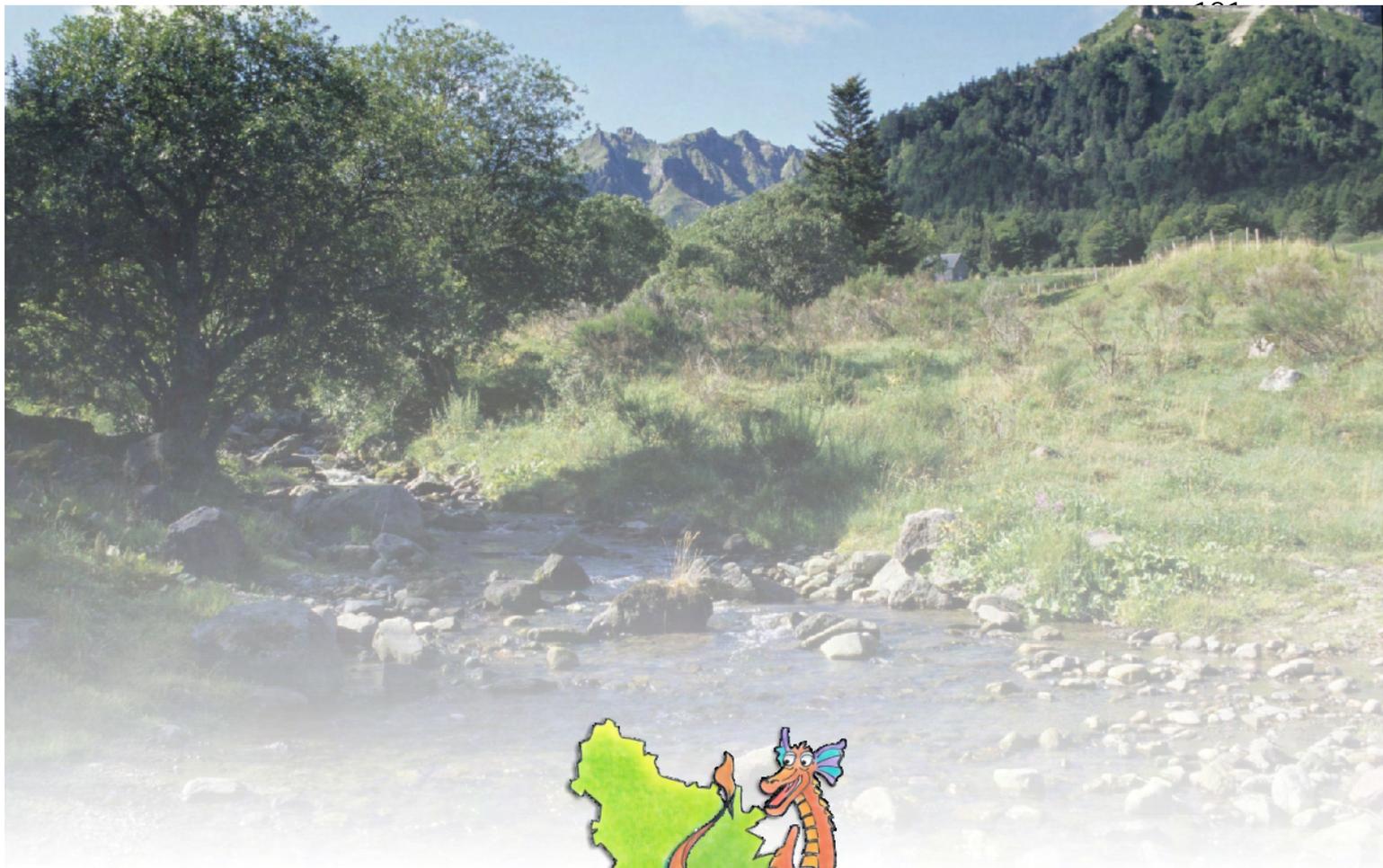
(pollution par excès d'azote ou de phosphate) de la retenue de Bort-les-Orgues.

« Nos rivières » Mardi, les élus, peu enthousiastes dans leurs réponses à l'enquête du mois de juillet, ont été plus réceptifs. « C'est important de gérer ce que l'on rejette dans nos rivières, si l'on veut pouvoir pêcher, s'y baigner... Aujourd'hui, tout le monde s'est pris au jeu ». Certes, Daniel Che-

Aider financièrement les collectivités

Pour son programme de subventions 2007-2012, l'agence de l'eau Adour-Garonne a plusieurs objectifs, dont l'application de la directive EU (qui fixe des dates butoir pour la mise en place d'un système d'assainissement collectif) et la limitation de l'impact des pollutions domestiques, en vue d'obtenir le bon état des eaux d'ici 2015. Vivienne Battu, l'animatrice du contrat de rivière Haute-Dordogne, insiste. « Notre rôle est d'aider les collectivités à résoudre leurs problèmes de gestion de l'assainissement collectif. Les dates butoir se rapprochent. Des aides financières incitatives existent. C'est le moment pour les collectivités de les utiliser et contribuer à l'amélioration de la qualité de l'eau sur le territoire ».





Contrat de rivière
Haute-Dordogne



Conseil Général du Puy-de-Dôme

Conseil Général du Cantal

Conseil Général de la Corrèze

Conseil Général du Lot

Conseil Général de la Dordogne

Conseil Général de la Gironde



EPIDOR
la rivière solidaire

EPIDOR

Etablissement Public Territorial du Bassin de la Dordogne

BP 13, 24250 Castelnau-la-Chapelle

Tél : 05.53.29.17.65

Fax : 05.53.28.29.60

Mél : epidor@eptb-dordogne.fr

Antenne Haute Dordogne

Place Gambetta

BP 22

15200 MAURIAC

Tél. 04.71.68.01.94

Mél : epidor.hd@eptb-dordogne.fr

www.eptb-dordogne.fr